

# MONTREUX INFO-VILLE

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION  
POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE

Juin-Juillet-Août 2026

N°3 31<sup>e</sup> année

## SOMMAIRE

PV du 1 <sup>er</sup> avril 2026 .....	5 à 8, 12, 19, 24, 26, 27, 29
Concours USM .....	9
Clin d'œil: .....	10
Artisans: .....	13 à 15
1 <sup>er</sup> août: .....	17
Gastro: .....	20 à 23



## AMSTEIN<sup>®</sup>

### BOISSONS SHOPPING

amstein.ch

# + 4'000 BOISSONS

Bières - Vins - Spiritueux  
Eaux minérales - Jus de fruits

<b>ST-LÉGIER</b>	<b>AIGLE</b>
LUNDI : 9h00 - 12h30   13h30 - 18h30	LUNDI : 9h00 - 12h30   13h30 - 18h30
MARDI-VENDREDI : 9H00 - 18h30	MARDI-JEUDI : 9H00 - 18h30
SAMEDI : 9H00 - 18H00	VENDREDI : 9H00 - 19H00
	SAMEDI : 9H00 - 17H00

<b>MAGASIN DE ST-LÉGIER</b>	<b>MAGASIN D'AIGLE</b>
Chemin de la Veyre d'en Haut B2 1806 St-Légier   +41 21 926 86 04	Route Industrielle 8   1860 Aigle +41 21 466 18 48



# LATINO

## RESTAURANT & BAR

RUE DU LAC 68, 1815 MONTREUX  
LATINORESTAURANT.CH  
Telf: 021 964 13 20



## KARYL CHABLOZ & KEVIN ROGATO

REAL ESTATE - ASSOCIATES  
WWW.CHABLOZROGATO.CH



## NOUS AVONS BESOIN DE TOI!

# REJOINS-NOUS!

Musiciens & Musiciennes • Bois • Cuivres • Percussions • Tambours  
Corps de musique de Montreux Claren  
Partageons des moments musicaux sympathiques dans une belle ambiance!



## LA CAVE

MONTREUX RIVIERA

La Riviera dans un verre

www.lacavemontreuxriviera.ch



## CARLOS DA SILVA

### CONSTRUCTIONS SA

MAÇONNERIE - CARRELAGE  
PIERRE NATURELLE  
PEINTURE - PLÂTRERIE - BÉTON  
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS  
RÉNOVATIONS EN TOUS GENRES

076 564 25 48 • 021 960 14 46  
1815 CH-Montreux  
1852 CH-Roche  
www.cdasilvasa.ch  
info@cdasilvasa.ch



## L'immobilier durable

www.bernard-nicod.ch

# BERNARD Nicod

VEVEY MONTREUX  
021 925 70 70 021 965 44 44



## SoluTubes<sup>®</sup>

SA  
Assainissement de conduites

Eco technology sans bisphénol

Après - Protégé Pendant - Sablé Avant - Rouillé

### STOP AUX ATTAQUES DE ROUILLE ET CORROSION pour une eau propre et fluide!

- > Nettoyage mécanique par sablage.
- > Revêtement intérieur par résine (colmate même les perforations cuivre).
- > Protection anti-corrosion garantie, sans entretien ultérieur.
- > Idéal pour conduites d'eau sanitaire, de chauffage (également au sol), piscines, etc.
- > Equipe de professionnels, compétente, expérimentée et dynamique à votre service.

1227 CAROUGE Rue J-Girard 24 T 022 368 30 04 F 022 368 30 07	1470 ESTAVAYER-LE-LAC ch. des Tenevières 19 T 026 664 00 04 F 026 664 00 07	1036 SULLENS Ch. du Verger 2 T 021 731 17 21 F 021 731 50 91	1895 VIONNAZ Av. du Léman 8 T 027 281 30 04 F 027 281 30 07
---	--	---	--

info@solutubes.ch • www.solutubes.ch



*Why*  
MONTREUX

RESTAURANT / MIDI & SOIR  
Cuisine Italienne  
Menu du jour : 20.-

Parking CitéCentre  
Reservation: +41 79 309 66 06

Grand Rue 92 182 Montreux - Tél. +41 79 309 66 06



**ATELIER DELAFONTAINE SA**  
**KALEC-MOTOR SA**  
BÉROUD SA - BOBINAGE



**KALEC-MOTOR SA**  
Depuis 1947



**GRUNDFOS**  
**RÉPARATEURS**  
**AGRÉÉS**




**Service entretien, vente, location, dépannage et révisions électro-mécaniques de pompes et moteurs, maintenance industrielle, groupes électrogènes**  
**vente et location, réparation et entretien matériel œnologique et bobinage.**

**Nous avons déménagé:**

**Route du Village 16 - 1070 Puidoux - Mail: [info@kalec-motor.ch](mailto:info@kalec-motor.ch) - Tél. 021 964.46.37**

**la Mobilière**

Mobilière Suisse  
Société d'assurances

**Agence d'Aigle**

Rue Margencel 7  
1860 Aigle

**Gil Gomes**

Conseiller en assurances & prévoyance  
Certifié Cicero. Membre n° 29597

T 021 925 28 32, M 079 104 72 85  
[gil.gomes@mobiliere.ch](mailto:gil.gomes@mobiliere.ch), [www.mobiliere.ch/riviera](http://www.mobiliere.ch/riviera)

**MONTREUX**  
**INFO-VILLE**

**Tirage:** 15 500 exemplaires, tous ménages gratuits.

**Editeur, rédaction, publicité:**

Info-Ville Sàrl, Case postale, 1820 MONTREUX,  
Tél. 079 210 59 49, E-mail: [infoville@bluewin.ch](mailto:infoville@bluewin.ch)  
**Site: [www.montreuxinfoville.ch](http://www.montreuxinfoville.ch)**

**Distribution:** Poste de Montreux

**Prochains numéros:** 25 septembre 2026 sur internet,  
20 novembre sur papier.

Dernier délai de remise de vos articles  
et annonces par e-mail pour le N° 4: **18 septembre**

**Soutien à Montreux Info-Ville:**  
**IBAN CH12 0900 00001710 6360 1**

Une entreprise  
familiale  
proche de  
vous



Gérance  
Rénovation  
Courtage  
Administration PPE  
Expertise

Av. Claude Nobs 14  
CP - 1820 Montreux  
T+41 21 966 00 66  
[montreux@publiaz.ch](mailto:montreux@publiaz.ch)

**[www.publiaz.ch](http://www.publiaz.ch)**

EST.  1970

**TABASHOP**  
MONTREUX

**Premium Cigars & Accessories**

Online Shop

**[WWW.TABASHOP.CH](http://WWW.TABASHOP.CH)**





**Entreprise Générale -  
Construction & Rénovation**

**Carré Sàrl**

Direction des Travaux

Rue du Bourg 2 - 1816 Chailly/Montreux  
Mail: info@carré.ch - Tél. +41 79 467 33 12

**BABORD-TRIBORD**

Une croisière de rêve sur le lac Léman avec ce bateau...



Prix et renseignements: 079 210 59 49 E-mail: infoville@bluewin.ch



**SC**  
**SC SECURITE**  
[www.scsecurite.com](http://www.scsecurite.com)

Intervention 24h/24h  
Protection de bien et de personne  
Evénements et manifestation  
Surveillance de chantier  
Vidéosurveillance  
Système d'alarme  
Biométrie et reconnaissance faciale



**protège vos biens et votre famille dès 85.- CHF/mois**

SC Sécurité Concept Sàrl | Case postale 232 | CH - 1820 Montreux 2 | +41 (0) 21 964 65 55 | info@scsecurite.com | www.scsecurite.ch

PUBLICITÉ

**MoinelImmobilier Sàrl**



**Benjamin Moine, FC Rapid Montreux - benjmoine@hotmail.com**

**Les membres du Conseil communal de Montreux ont été régulièrement convoqués le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2026 à 20 h 00 à l'aula du collège de Montreux-Est, rue de la Gare 33, à Montreux.**

Présences: 78 conseillères et conseillers sur 100 sont présents.

Absences excusées: Mmes Valérie Calderini, Maria Cvetanovski, Geneviève Frass, Anna Krenger, Christine Menzi, MM. Ihab Al Jundi, Nicolas Büchler, Sabri Ceylan, Ambroise David Crittin, Frédéric Croset, Hervé Devenoge, Claude Pascal Gay, Angelo Giuliano, Carlos Andres Gozzing Martinez, Jean-Bernard Kammer, Murat Karakas, Josselin Lecoultre, Pablo Menzi, Domenico Silleri, Frédéric Willemin.

Absents: Mme Carla Silva Borges De Sá, M. Fabien Torchio.

## 1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 FÉVRIER 2026

### M. le Président

En préambule, merci à tous les conseillers qui ont transmis le texte de leur intervention du mois de février à Madame Morier, ce qui contribue à faciliter sa tâche.

Concernant le procès-verbal de la séance du 25 février 2026, y a-t-il des demandes de modifications?

**M. Tal Luder (UDC)** souhaite obtenir la parole pour parler du sujet des interdictions des photos.

### M. le Président

Monsieur Luder, si vous tenez absolument à prendre la parole, ce sera sous les divers.

### M. Tal Luder (UDC)

J'invoque le droit du conseiller de demander l'avis du Conseil quand le Président refuse la parole. Si vous voulez, je vous retrouve l'article (art. 117 du RCCM). On ne peut pas tenir une séance sur la base d'une information qui n'est pas un jugement de la part de la DGAIC, mais un avis juridique. Donc je ne suis pas d'accord et ce n'est pas légal.

### M. le Président

Je ne vais pas faire la police et vous empêcher de filmer ce soir. Je vous donne les informations communiquées par la DGAIC. Je ne vais empêcher personne de faire des photos ou de filmer.

Après, si vous diffusez des images et que quelqu'un souhaite vous poursuivre, de mon côté, je vous aurai transmis cet avis.

### M. Tal Luder (UDC)

Alors tant que je n'ai pas d'avis juridique, cela restera pour mon usage personnel.

**M. le Président** revient à l'adoption du procès-verbal et passe au vote. La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

**Le procès-verbal est approuvé par 72 OUI, 0 NON et 3 ABSTENTIONS.**

Mes remerciements à Mme Céline Morier pour la rédaction du procès-verbal.

## 2. ASSERMENTATION

**2.1 de Mme Anne Guyaz (PLR), en remplacement de M. François Cardinaux, démissionnaire.**

### M. le Président

Le Bureau du Conseil s'est réuni ce jour à 19 h 35 afin de valider l'élection de Mme Anne Guyaz, en remplacement de M. François Cardinaux (PLR)

Ainsi que le dispose notre règlement, je procède à présent à l'assermentation de cette nouvelle membre élue.

Nous avons vérifié que l'élection de Mme Anne Guyaz est conforme à la LEDP. Nous confirmons qu'administrativement tout a été fait correctement.

J'invite Mme Anne Guyaz à me rejoindre devant le pupitre, et toute l'assemblée à se lever. Je vous donne lecture du serment figurant à l'article 6 de notre règlement. À l'appel de votre nom, vous lèverez la main droite et vous prononcerez à voix haute: JE LE PROMETS!

*Lecture du serment.*

**Mme Anne Guyaz est assermentée devant l'assemblée selon le cérémonial habituel.**

### M. le Président

Cette assemblée a entendu votre promesse, et vous faites désormais partie de ce Conseil. Je vous félicite pour votre élection. Vous pouvez à présent retirer votre diplôme de conseillère, votre carte de vote, ainsi qu'un exemplaire du règlement du Conseil communal auprès de notre huissier, puis rejoindre les rangs de ce Conseil à la place qui vous plaira.

*Applaudissements de l'assemblée.*

## 2.2 Engagement de M. Jolan Favez au poste d'assistant informatique et administratif.

### M. le Président

Je vous le présente rapidement, nous vous proposons de le nommer ce soir. M. Favez est employé de commerce, il travaille principalement pour le domaine familial viticole à Saint-Légier.

Nous allons ce soir nommer et assermenter M. Jolan Favez au poste d'assistant informatique et administratif du Conseil communal.

Pour rappel, initialement ce travail était assuré par une employée de l'AG, à la suite de sa démission en 2023, la gestion de notre site internet (poste à 20 %) avait été répartie en deux, Mme Morier assumait 10% de cette tâche, tandis que les 10% restants étaient conservés par l'AG pour assurer un soutien en cas d'absence.

Cependant, cette organisation s'est avérée insatisfaisante à plusieurs points de vue.

Mme Morier a depuis lors repris l'entier de cette tâche sans augmentation du 10% et sans personne pour la suppléer ou la remplacer en cas d'absence. Ne souhaitant pas que Mme Morier assume seule cette charge de travail supplémentaire, le Bureau a décidé d'engager une personne à 20% pour ce poste et Mme Morier quitte la gestion du site pour se consacrer exclusivement à son rôle de secrétaire du Conseil à 50%, comme c'était le cas en 2023.

A la suite de la mise au concours de ce poste, déjà budgétisé, le Bureau du Conseil vous propose ce soir la candidature de M. Jolan Favez.

Si vous acceptez sa nomination, désormais, les problèmes ou demandes concernant le site internet du Conseil devront lui être adressés directement. Bien qu'il soit le nouveau responsable du site, il travaillera en étroite collaboration avec Mme Morier et les membres de la CCO.

Je vous invite à valider son engagement et à lui réserver un accueil chaleureux dans ces nouvelles fonctions. Je n'ai aucun doute que cette nouvelle organisation sera profitable à notre travail commun.

**Le Conseil élit M. Favez par 72 OUI, 1 NON et 4 Abstentions.**

Je vous donne lecture du serment figurant à l'article 6 de notre règlement. À l'appel de votre nom, vous lèverez la main droite et vous prononcerez à voix haute: JE LE PROMETS!

*Lecture du serment.*

**M. Jolan Favez est assermenté devant l'assemblée selon le cérémonial habituel.**

### M. le Président

Cette assemblée a entendu votre promesse, et je vous félicite pour votre élection.

*Applaudissements de l'assemblée.*

## Assermentation OK

## 3. NOMINATION

### 3.1 Néant

## 4. CORRESPONDANCE

### M. le Président

Nous avons reçu les courriers suivants:

- Courrier de l'ARMOUP du 5 mars 2026 concernant la 8<sup>ème</sup> journée JRCLUP, transmis par mail.
- Copie de la pétition du 3 mars 2026 adressée à la Municipalité demandant l'expertise acoustique concernant les sonneries nocturnes du temple Muraz
- En date du 25 mars 2026 un mail du service informatique a été envoyé concernant la faille de sécurité iPhone.

## 5. COMMUNICATION DU BUREAU

**5.1 Sur la composition de la commission chargée de l'examen de la prise en considération du postulat de M. Samuel Roch intitulé «Pérenniser nos finances, notre capacité d'investissement et l'évolution des conditions salariales de nos collaborateurs par un plafonnement de l'effectif communal lié à la démographie durant trois ans, de 2026 à 2028». (Séance de commission le mercredi 13 mai 2026 à 19 h 00, à la salle des combles, av. des Alpes 18 à Montreux).**

Première en liste (SOC):  
Mme Stefania La Spada

Membres: Mmes Christine Menzi, Anne Saito, MM. Yvan Aubord, Basil Furrer, Claude-Pascal Gay, José Jorge, Romain Pilloud, Samuel Roch, Benoît Ruchet.

**M. le Président** ouvre la discussion.

**Mme Anne Saito (VER)**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je souhaiterais que la commission puisse avoir accès au résultat de l'audit RH qui avait été réalisé par MBD concernant le sujet de cette commission.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

**5.2 Sur la composition de la commission chargée de l'examen de la prise en considération du postulat de M. Benoît Ruchet intitulé «Nouvel état des lieux de la politique sportive à Montreux et des enjeux stratégiques». (Séance de commission le mercredi 22 avril 2026 à 19 h 00, à la Villa Mounsey, salle des mariages, rue du Marché 8 à Montreux).**

Première en liste (VER):  
Mme Claudia Hischenhuber

Membres: Mme Catherine Morel-Roberti, MM. Alain Delseth, Jean-Marc Forclaz, Basil Furrer, Antony Huys, Philippe Morier-Genoud, Michel Posternak, Benoît Ruchet, Paul Wetzler.

**M. le Président** ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

**5.3 Sur la composition de la commission chargée de l'examen de la prise en considération du postulat de M. Samuel Roch et M. Claude Byrde intitulé «Le déroulement des mesures-test de l'extinction de l'éclairage nocturne est particulièrement obscure». (Séance de commission le jeudi 23 avril 2026 à 19 h 00,**

**avenue de Belmont 25 bis à Montreux).**

Premier en liste (UDC):  
M. Tal Luder

Membres: MM. Ihab Al Jundi, Olivier Blanc, Claude Byrde, Alain Delseth, Jean-Marc Forclaz, Basil Furrer, José Jorge, Silvano Pozzi, Samuel Roch

**M. le Président** au sujet du postulat qui sera traité par cette commission, des demandes ont été reçues concernant sa recevabilité. L'avis de la DGAIC a été demandé, je vais vous en donner lecture et ce dernier sera transmis à la commission, le Bureau ne souhaitant pas reporter cette commission inutilement.

«Monsieur le Président du Conseil,

*La motion ne porte que sur une compétence du Conseil. Celles-ci sont énumérées à l'art. 4 LC. Elle demande à la Municipalité de présenter un projet sous la forme d'un préavis. Elle revêt un caractère contraignant pour la Municipalité, en ce sens que celle-ci est tenue de présenter ce qui lui est demandé.*

*Le postulat, en revanche, peut porter sur une compétence du Conseil ou de la Municipalité. Il invite cette dernière à étudier l'opportunité d'entreprendre une démarche ou un projet. La Municipalité est tenue d'y répondre, mais par le biais d'un rapport, sans être obligée de donner suite aux propositions formulées.*

*En l'espèce, j'ai l'impression que le texte déposé est un mélange entre la motion et le postulat. En effet, il est demandé à la municipalité de consulter la population et produire un rapport avec résultats et analyses. Or, les conclusions de la proposition semblent contraignantes pour la Municipalité, ce qui ne devrait pas être le cas dans un postulat, lequel se limite à inviter à étudier l'opportunité de faire quelque chose. Par ailleurs, l'objet relève d'une compétence municipale et non du Conseil, ce qui exclut la motion.*

*Dès lors, il conviendrait, à mon sens, de reformuler les conclusions du postulat en ce sens qu'il serait demandé à la Municipalité d'étudier l'opportunité, dans un*

*premier temps, de consulter la population, puis d'examiner l'opportunité d'établir un rapport présentant les résultats de cette démarche. Le postulat devrait également porter sur l'opportunité de présenter un rapport relatif à l'extinction de l'éclairage, etc.*

*Ainsi, la Municipalité pourra répondre et donner son avis. Elle a la possibilité d'entreprendre ce qui est demandé si elle juge les demandes pertinentes ou de les refuser. Elle pourrait également proposer d'autres solutions.*

*Je reste à votre disposition si vous souhaitez un complément d'information.*

*Avec mes meilleures salutations.»*

Cet avis sera transféré à la commission qui pourra s'en saisir et en discuter. Est-ce qu'il y a des demandes de prise de parole?

**M. Tal Luder (UDC)**

Monsieur le Président, est-ce que c'est possible d'obtenir un exemplaire de ce message avant la séance de commission?

**M. le Président** confirme que le mail lui sera transmis demain au plus tard.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

**5.4 Sur la composition de la commission chargée de l'examen de la prise en considération du postulat de M. Henri Rollier intitulé «Étude de faisabilité pour la transformation de la chapelle de Chernex en local communautaire polyvalent». (Séance de commission le jeudi 23 avril 2026 à 19 h 00, à la Villa Mounsey, salle de conférence A, rue du Marché 8 à Montreux).**

Première en liste (SOC):  
Mme Carole Clavadetscher

Membres: Mmes Charlotte Chevallier, Catherine Morel-Roberti, MM. Christian Bürki, Hervé Devenoge, Claude-Pascal Gay, Laurent Gilliard, Pierre Loup, Jörg Meyer, Henri Rollier.

M. le Président ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

**6. COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITÉ**

**6.1 Relative à la place de jeux du Marché couvert.**

**6.2 Relative à la stratégie de décarbonation de la flotte des VMCV. Il n'y a pas d'autres communications.**

**7. RAPPORTS DES COMMISSIONS**

**7.1 Sur le rapport No 03/2026 relatif à la réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Quentin Talon, intitulé «Pour que Montreux fasse sa part contre le non-recours aux prestations sociales», pris en considération le 22 juin 2022. (Rapp. M. Philippe Morier-Genoud).**

**M. Philippe Morier-Genoud (SOC)** étant absent, il est remplacé par M. Cyril Pabst pour la lecture des conclusions. Il n'a rien à ajouter.

**M. Tal Luder (UDC)**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Ainsi que le dispose l'article 135 de notre règlement, je demande le vote à l'appel nominal pour cet objet.

**M. le Président** demande s'il y a 9 conseillers qui soutiennent cette demande. Une seule personne soutient la demande, le vote nominal est refusé.

**M. le Président** ouvre la discussion générale.

**M. Olivier Grand (VER)**

Monsieur le Président, Mesdames les Municipales et Messieurs les Municipaux, Mesdames et Messieurs,

Le groupe des Vert-e-s a pris connaissance avec intérêt du

**Prochain numéro 2026 - 25 septembre en page sur internet**

**MONTREUX  
INFO-VILLE**

en 2026 x 5 parutions: 3 tous ménages et internet et 2 en page sur internet

**No 1 – 12 février**

distribution tous ménages

**No 3 – 18 juin**

distribution tous ménages

**No 5 – 20 novembre**

distribution tous ménages

**No 2 – 24 avril**

en page sur internet

**No 4 – 25 septembre**

en page sur internet

rapport de la Municipalité relatif à la réponse au postulat de Monsieur Talon: «Pour que Montreux fasse sa part contre le non-recours aux prestations sociales», ainsi que du rapport de commission relatif au traitement de cette réponse.

Il faut bien dire que, à la lecture de ces documents, notre groupe reste dubitatif: est-ce que notre Commune fait sa part contre le non-recours ?

Le chapitre du rapport «Analyse et enjeux spécifiques pour Montreux» est succinct et reste très général.

Le chapitre du rapport sur les mesures engagées par la Commune de Montreux liste des mesures. Nous pouvons noter que toutes ne répondent pas totalement à la question posée. Nous ne pouvons donc que soutenir l'engagement pris par la Municipalité dans sa réponse à ce postulat, à savoir notamment, améliorer l'accès à l'information sur son site internet par un parcours thématique «j'ai besoin de soutien». Nous notons que cet engagement est pris en 2026 en réponse à ce postulat qui date de 2022. Il ne nous dit pas

encore dans quelle temporalité ces mesures seront mises en œuvre.

Je me suis prêtée à l'exercice aujourd'hui: si je pense être éligible à une aide au logement, que je me rends sur le site de la commune et que je clique sur l'onglet «Logement» de la page «Démarches administratives», j'ouvre une page où il est écrit que l'aide individuelle au logement est: «une aide financière directe donnant la possibilité à des ménages montreuviens avec enfant(s) à charge, de bénéficier, sous certaines conditions, d'une participation au paiement du loyer». Y figurent un numéro de téléphone, une adresse courriel, un lien vers un formulaire et le règlement communal. Je clique sur le premier lien, je tombe sur une page «Subventions diverses», avec trois options: Subventions sportives, Subventions transports publics et Aide au logement. Il y a sur ce dernier un cadenas, je clique, je me retrouve sur la page de connexion au guichet virtuel. Pour peu que je n'aie pas déjà ouvert un accès ou perdu mon mot de passe, je reviens donc en arrière et j'ouvre le règlement communal sur l'aide individuelle au logement. Comme

tout règlement, il est rédigé de manière formelle, et donc peu compréhensible. Je lis quelques-uns des titres écrits en gras: But, Ayant droits, Démarche et pièces justificatives, Octroi de l'aide, Sanction. Je m'arrête là, je ferme la page.

Rien ne m'indique si je suis éligible. Quel est le montant de cette aide? N'étant pas totalement certain de la légitimité de mon droit, à ce stade,... je renonce à aller de l'avant. Nous savons qu'il y a de nombreuses raisons à ne pas recourir à des prestations sociales, le fardeau administratif en est une. Le rapport social 2026 que l'État de Vaud vient de publier consacre un chapitre entier au non-recours, à sa mesure et à ses causes. Les éléments susmentionnés en font partie. Il mentionne aussi que: «plus les ressources des ayants droit se rapprochent des plafonds d'éligibilité à une prestation, plus la part d'entre eux ne percevant pas cette prestation est élevée» (Canton de Vaud. (2026). Rapport social vaudois 2026. P. 128).

Au regard de ce qui vient d'être dit, nous ne pouvons que soutenir avec fermeté les engage-

ments pris par la Municipalité dans son rapport.

Je vous remercie pour votre attention.

**Mme Tanya Bonjour (SOC)**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Municipales et Municipaux, chères et chers collègues,

Le PS salue le travail de la Municipalité et de la commission, dont les conclusions, adoptées à l'unanimité, répondent au mieux au postulat de notre collègue Quentin Talon.

Plusieurs points de ce rapport méritent d'être soulignés. D'abord, l'efficacité des dispositifs mis en place, illustrées par exemple par la campagne ciblée auprès des bénéficiaires de PC AVS/AI. Celle-ci a permis de doubler le nombre de personnes accompagnées, passant de 500 à 1'000 bénéficiaires; une avancée concrète pour les Montreuviennes et Montreuviens les plus vulnérables.

Il est également essentiel de souligner la collaboration renforcée avec l'ARAS Riviera et le réseau

## Le Corps de Musique de Montreux – Rejoignez l'aventure!

Né le 31 mars 2000 de la fusion de L'Avenir de Clarens et de La Lyre de Montreux, le Corps de Musique de Montreux fait vibrer la commune et ses associations villageoises depuis plus de 25 ans. Rassemblant à son apogée plus d'une cinquantaine de musiciennes et musiciens, notre société a eu l'honneur d'organiser le Giron des Musiques du District en 2005 et 2020, la Fête cantonale des Musiques en 2008, et de participer à l'organisation de la Fête fédérale des Musiques en 2016 à Montreux.

Acteur incontournable de la vie culturelle montreuviennne, le Corps de Musique participe tout au long de l'année à de nombreuses animations de la commune, en plus de ses concerts annuels.

L'École Multisite de Montreux, véritable pépinière de talents, forme les musiciennes et musiciens de demain qui viendront enrichir les rangs des sociétés de musique locales: l'Écho des Alpes de Glion et le Corps de Musique de Montreux.

### Nos prochaines prestations

Venez nous écouter et nous encourager lors de nos prochains rendez-vous:

- Samedi 6 juin 2026 – Concert avec l'EMM, salle de gymnastique du Collège de Clarens-Gare
- Dimanche 14 juin 2026 – Giron des Musiques du District d'Aigle, à Noville
- Jeudi 18 juin 2026 – Concert à Brent, Clos de la Foire
- Mardi 23 juin 2026 – Concert en commun avec la Lyre de Vevey, kiosque à musique de la Rouvenaz à Montreux
- Samedi 30 et dimanche 31 janvier 2027 – Soirées annuelles, salle de gymnastique de Clarens-Gare

### Appel aux musiciennes et musiciens!

Aujourd'hui fort d'une vingtaine de membres, le Corps de Musique de Montreux souhaite étoffer ses rangs: Bois, cuivres, percussions: quel que soit votre instrument, vous êtes les bienvenus!

Nos répétitions ont lieu les mardi et jeudi de 20h00 à 22h00, sous le Collège de Montreux, à la rue de la Gare 33 à Montreux. Le tout dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Musicien-ne-s confirmé-e-s ou de retour après une pause, n'hésitez plus: venez nous rejoindre et partagez avec nous le plaisir de la musique!



associatif, qui a reçu des retours très positifs sur le terrain, en particulier pour le programme «Vaud pour tous». Ce rapport met aussi en lumière l'importance du travail d'accompagnement administratif individualisé, réalisé par les assistantes et assistants sociaux. Ce soutien est crucial pour les personnes en difficulté, notamment celles ne maîtrisant pas le français.

Enfin, nous saluons la simplification des démarches administratives, une alternative sensée à une automatisation qui serait difficile à mettre en œuvre aujourd'hui, principalement en raison des contraintes liées à la protection des données. Nous restons attentifs à l'évolution future du programme ERAS, qui pourrait mieux répondre aux besoins à partir de 2027-2028 et serons vigilants quant à l'accessibilité des informations sur le site communal, qui doit être améliorée, pour que chacune et chacun puisse connaître ses droits.

Pour conclure, le PS se réjouit de l'engagement de la Municipalité en faveur des personnes précarisées, confrontées à des situations difficiles au quotidien et soutiendra pleinement les conclusions de ce rapport.

Je vous remercie.

#### M. Simon Lepêtre (PLR)

Monsieur le Président, Madame et Messieurs,

Par cette brève intervention, je tiens à saluer la qualité du rapport 03/2026 répondant au postulat de Monsieur Quentin Talon, intitulé «Pour que Montreux fasse sa part contre le non-recours aux prestations sociales».

Souligner que l'ensemble des 36 aides et subventions communales apportent une large couverture dans de nombreux domaines et qu'il convient d'en suivre régulièrement l'évolution des besoins et des coûts.

Enfin, je tiens à saluer l'approche de la Municipalité qui privilégie la simplification à l'automatisation des aides et subventions. En effet, il est essentiel que le citoyen bénéficiaire soit acteur de ses droits, qu'il soit au besoin aidé dans ses démarches mais qu'il reste actif.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

#### M. Cyril Pabst (PLR)

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

**vu** le rapport No 03/2026 de la Municipalité du 23 janvier 2026 au Conseil communal relatif à la réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Quentin Talon intitulé «Pour que Montreux fasse sa part contre le non-recours aux prestations sociales», pris en considération le 22 juin 2022

**vu** le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,

#### DÉCIDE

1. De prendre acte que le présent rapport répond au postulat de Monsieur le Conseiller communal Quentin Talon, intitulé «Pour que Montreux fasse sa part contre le non-recours aux prestations sociales», pris en considération le 22 juin 2022.

**Le Conseil communal de Montreux accepte ces conclusions par 74 OUI, 2 NON et 1 ABSTENTION.**

**7.2 Sur le préavis No 04/2026 relatif à la constitution d'un droit de superficie afin de pérenniser l'exploitation du café-restaurant «Le Manoïre» sis au Col de Jaman. (Rapp. Mme Anna Krenger).**

**Mme Anna Krenger (DA)** étant absente, elle est remplacée par **M. José Jorge** pour la lecture des conclusions. Il n'a rien à ajouter.

**M. le Président** ouvre la discussion générale.

#### M. Tal Luder (UDC)

Monsieur le Président, ainsi que le dispose l'article 135 de notre règlement, je demande le vote à l'appel nominal pour cet objet.

**M. le Président** demande s'il y a 9 conseillers qui soutiennent cette demande. Une seule personne soutient la demande, le vote nominal est refusé.

#### M. Yvan Aubord (PLR)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Municipaux, Chères et chers collègues, Le groupe PLR salue et remercie la Municipalité pour le dépôt de ce préavis.

C'est une démarche attendue et nécessaire qui va enfin permettre la réouverture du mythique restaurant du Manoïre situé sur les hauts de notre commune au col de Jaman. Le Manoïre n'est pas

qu'un simple bâtiment communal; c'est un point de chute historique, prisé de nombreux randonneurs, alpinistes, cyclistes, familles, touristes et amoureux des lieux.

Véritable balcon sur le Léman et les Alpes dans un cadre incroyable, il est impératif de faire revivre au plus vite cette noble institution dont les travaux conséquents de remise en état seront pris charge par le nouvel exploitant.

En résumé, cette solution de DDP permettra de mettre fin à une trop longue période d'inactivité et de préserver un patrimoine communal dans un cadre unique, tout en redynamisant l'offre touristique, sans peser sur les finances publiques.

Convaincue par le choix pertinent de cette solution et le sérieux du futur exploitant, la commission vous invite à accepter ce préavis.

Merci pour votre attention.

#### M. Vincent Tschopp (ML)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je suis juste étonné, à la page 2 au paragraphe concernant le camping et les tentes sur la place de parc, que personne dans la commission n'ait remarqué que c'est interdit de base. Il n'a pas à être gêné avec ça puisque c'est interdit à l'article 33 du règlement général de police.

#### M. Christophe Lombardo (PLR)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En raison de mon implication professionnelle dans ce projet., je me récusé pour ce point et ne participerai ni à la discussion, ni au vote.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

#### M. José Jorge (SOC)

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes:

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

**vu** le préavis No 04/2026 de la Municipalité du 13 février 2026 au Conseil communal relatif à la constitution d'un droit de superficie afin de pérenniser l'exploitation du café-restaurant «Le Manoïre» sis au Col de Jaman

**vu** le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,

#### DÉCIDE

1. d'autoriser la cession du bâtiment «Le Manoïre» pour CHF 1.- symbolique;
2. d'autoriser la constitution d'un droit distinct et permanent de superficie d'une durée de 40 ans, sur une partie définie de la parcelle no 6200 du cadastre de Montreux;
3. de fixer la redevance annuelle du droit distinct et permanent de superficie à CHF 18'000.- avec indexation à l'indice des prix à la consommation;
4. d'autoriser la Municipalité à signer tous actes et conventions correspondantes.

**Le Conseil communal de Montreux accepte ces conclusions par 72 OUI, 0 NON, 1 abstention et 1 récusé.**

**7.3 Sur le rapport-préavis No 06/2026 relatif à la nouvelle version du plan directeur communal des énergies, au plan climat de la Commune de Montreux, ainsi qu'à la réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Pierangelo Rothenbühler et consorts intitulé «Pour un plan d'action climat de la Commune de Montreux», pris en considération le 19 juin 2024. (Rapp. M. Olivier Müller).**

**M. Olivier Müller (PLR)** président-rapporteur, n'a rien à ajouter.

**M. le Président** ouvre la discussion générale.

#### M. Tal Luder (UDC)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le groupe UDC refusera les conclusions de ce rapport et ne votera pas cet objet. Comme dit lors d'une précédente séance, j'attendais le verdict du peuple du 8 mars 2026 pour le fonds pour le climat. Je pense que le rejet a été assez net et donc par extension, nous refuserons de mettre en application un plan climat local encore moins utile qu'un plan fédéral. Et deuxièmement, ainsi que le dispose l'article 135 de notre règlement, je demande le vote à l'appel nominal pour cet objet.

**M. le Président** demande s'il y a 9 conseillers qui soutiennent cette demande. Trois personnes soutiennent la demande, le vote nominal est refusé.

# Concours USM 2026

## Les pêcheurs de la Fipal attrapent les pongistes dans leur filet

Juste avant que la dernière boule de cette finale haletante soit jouée, il était impossible de déterminer qui de FIPAL 1 ou de Tennis de table 1 allait remporter cette édition du concours USM réunissant des représentants de nombreuses sociétés locales.

En effet, 23 triplettes composées de gymnastes, pongistes, amis de la nature ou fribourgeois, plongeurs ou anciens footballeurs, voire représentants de société d'intérêt local, sans oublier nos amis d'Aloha entre autres, se sont affrontés lors de trois soirées, boules en mains, pour désigner les gagnants de cette édition 2026.

Le score serré de cette finale montre avec quelle intensité s'est disputée cette partie, suivie par un nombreux public, qui aurait tout aussi bien pu sourire aux valeureux finalistes de Tennis de table 1, Fabienne Turberg, Christophe Bidermann et Pascal Mottaz. Mais, au bout du suspens, c'est finalement l'équipe de **FIPAL 1** emmenée par leur capitaine **Jean-Claude Doriot** avec ses équipiers **Camillo Ferace** et son président **Jacques Cheseaux** qui s'est imposée sur le fil.

La troisième place est revenue à **Aloha 1** (Eric, Willy et Jacky) qui a battu Tennis de table 2 (Florence, Maia et Fred).

Le concours B a été remporté par les **Intérêts de Tavel**, avec Chantal et Albert Monney et son président Sébastien Froidevaux, devant le valeureux **Club des Vingt** de Marcel Jost.

Après la traditionnelle agape et la remise des prix aux vainqueurs, rendez-vous a d'ores-et-déjà été donné à tous les participants pour l'édition 2027.

*Pour le Boulodrome de Montreux: Livio GRANDO*



1<sup>er</sup> Les pêcheurs de FIPAL 1: Jean-Claude Doriot, Camillo Ferace et Jacques Cheseaux.



2<sup>e</sup> Les pongistes Tennis de Table 1: Pascal Mottaz, Christophe Biedermann et Fabienne Turberg



3<sup>e</sup> Aloha 1: Eric Schneider, Willy et Jacques.



4<sup>e</sup> Les pongistes Tennis de Table 2: Maya, Fred et Florence.



1<sup>er</sup> du concours B: Les Intérêts de Tavel avec Albert et Chantal Monney, Sébastien Froidevaux.



2<sup>e</sup> du concours B: Le Club des Vingt de Marcel Jost.

# Clin d'



## L'EXOTIQUE

Montreux

Bijoux en pierre fines et argent, minéraux bruts et polis,  
Bouddhas, bols japonais, bougies, idées cadeaux

Notre équipe  
à votre service!

Grand-Rue 16  
021 963 43 10  
info@exotique-montreux.ch



PHARMACIE  DE VILLENEUVE

**Loïc Girod**  
Pharmacien responsable

Grand Rue 32 1844 Villeneuve  
Tél. 021/960.10.52 Fax 021/960.37.04  
[www.pharmaciedevilleneuve.ch](http://www.pharmaciedevilleneuve.ch)

 **CGS**

« Une agence immobilière professionnelle, expérimentée et proche de ses clients »

1820 Montreux - Grand-Rue 98 - +41 21 962 70 50 - info@cgs-immobilier.ch

Bienvenue chez vous!

[www.cgs-immobilier.ch](http://www.cgs-immobilier.ch)

**GRiviera**  
*Baches Carl*



Sellerie auto,  
moto, bateaux,  
Stores toiles,  
**NOUVEAU:**  
Shop Nautic,  
accessoires divers

Z.I. La Foge G - Rte des Châtaigniers 19 - 1815 Clarens-Chailly  
079 797 63 40

info@gr-sellerie-bache.ch

**Agence de Montreux**  
Grand'Rue 3, 1820 Montreux  
T 021 965 30 45  
[www.vaudoise.ch](http://www.vaudoise.ch)

 **vaudoise**  
125  
Assurances

## RIVIERA BEAUTE

### Nouveau Soin ENDOSPHERES

Cellulite Lissée-Remodelage-Fermeté

Drainant-Ideal contre Lipodème

Devis sur demande - Forfaits disponibles

Séance découverte à 59 Fr.-

Paiements en plusieurs fois possibles

Riviera Beauté

021 532 22 22

Av des Planches 20 A, 1820 Montreux

info@rivierabeaute.ch



evolution

Pain Relief | Lymphatic Drainage | Vascular Action | Body Contouring | Muscle Toning

**Bon pour 5 séances offertes dès 10 achetées**



## Beni Candy

**Votre partenaire grossiste en confiserie pour booster vos ventes. Beni Candy SA accompagne les professionnels avec une sélection pointue de confiseries, bonbons et nouveautés tendances – livrées rapidement, au bon prix et prêtes à performer en rayon !**

Bienvenue dans l'univers de **Beni Candy**,  
là où le sucre est roi et où le sérieux porte un nez rouge.

Ce qu'on aime, c'est quand vos rayons pétillent  
et que vos clients repartent avec la banane !

**Beni Candy SA**  
**Zone Industrielle D140, 1844 Villeneuve**  
**+41 79 759 18 44, [info@benicandy.ch](mailto:info@benicandy.ch)**

**M. Mathieu Quartier (PLR)**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, chers et chers collègues,

Je souhaite d'abord rappeler clairement une chose. Notre groupe ne remet pas en cause la nécessité d'une politique climatique communale. Les enjeux sont réels, ils sont importants et ils appellent une action publique sérieuse. Le diagnostic posé dans les documents montre d'ailleurs bien que les deux principaux leviers sont la chaleur et la mobilité, qui représentent à eux deux l'essentiel de la consommation énergétique du territoire et quasiment toutes les émissions de gaz à effet de serre. Le problème n'est pas de savoir s'il faut agir. Le problème est de savoir si ce qui nous est présenté aujourd'hui est politiquement crédible. Quand nous lisons le dossier, nous voyons que la trajectoire proposée est extrêmement ambitieuse. Elle suppose une accélération majeure de la rénovation des bâtiments, une substitution rapide des systèmes individuels, une forte montée du solaire, une électrification très poussée de la mobilité ainsi qu'un report modal important. Autrement dit, il ne nous est pas demandé de simplement approuver une intention, on nous demande d'avaliser une transformation profonde du territoire, des usages et des comportements. Or, plus un enjeu est important, plus notre responsabilité politique est grande. C'est précisément, parce que l'enjeu climatique est sérieux, que nous devrions être d'autant plus exigeants sur la qualité des objectifs que nous validons. Un objectif public sérieux doit être un objectif smart. Il doit être spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et inscrit dans le temps. Sur le papier ici, le temps existe. Il y a des échéances, la mesure existe partiellement, il y a des indicateurs. Mais sur l'atteignable et sur le réaliste, nous avons de vraies raisons de douter, en particulier pour les objectifs à l'horizon 2030. Car 2030, ce n'est pas un horizon lointain, c'est demain, c'est dans moins de 3 ans. Et quels sont les chiffres qui sont demandés d'être avalisés aujourd'hui? Le préavis fixe, par rapport à 2022, une réduction de 40% des émissions directes et de 20% des émissions indirectes d'ici 2030. Il faut mesurer ce que cela signifie réellement. Moins 40% sur les émissions directes, moins 20% sur les émissions indirectes en moins de 3 ans. Je pose une question simple à celles et ceux qui, dans cette assemblée, sont les plus exigeants sur les questions climatiques. Croyez-vous vraiment sincèrement que ces objectifs intermé-

diaires à 2030 sont aujourd'hui démontrés comme atteignables et que vous allez pouvoir les accepter en votre âme et conscience par votre vote aujourd'hui. Si la réponse est oui, alors il faut expliquer précisément comment. Avec quels leviers, avec quel calendrier, avec quels moyens financiers, avec quelles priorités et avec quelles conséquences concrètes pour la population, les propriétaires, les entreprises et les usagers. Car dans un débat sérieux, on ne peut pas à la fois proclamer l'urgence absolue et s'exonérer de l'obligation de crédibilité. La commission a d'ailleurs relevé plusieurs cibles, notamment en matière de mobilité. Parenthèse très difficile à atteindre sans que les moyens d'y parvenir aient été explicités de manière suffisamment convaincante. Elle a également relevé que le plan d'action n'était pas accompagné d'une planification financière correspondante. Et aujourd'hui, le crédit demandé de 84'000 francs concerne avant tout la finalisation, la communication et le lancement du plan et non pas la démonstration du financement des transformations structurelles qui sont annoncées. C'est là que se situe, à nos yeux, la vraie question de responsabilité. Quand les enjeux sont majeurs, nous avons le devoir d'être sérieux, voter des objectifs qui ne sont pas clairement inatteignables et réalistes. C'est faire des promesses que nous ne sommes pas sûrs de pouvoir tenir. Et, à terme, cela décrédibilise notre action publique et abîme la confiance que nos électeurs placent en nous. Nous ne voulons pas de cela. Nous ne voulons pas d'une politique climatique d'affichage. Nous voulons une politique climatique de résultats, une politique avec des priorités claires, avec des coûts identifiés, avec des responsabilités définies, avec des étapes réalistes et avec des engagements que nous pouvons défendre honnêtement devant la population. Nous ne refusons pas le cap, nous refusons d'avaliser une trajectoire dont le caractère réellement atteignable et réaliste n'est pas suffisamment démontré. En particulier sur ces objectifs intermédiaires à 2030 entre l'inaction et la promesse excessive, il existe une troisième voie, celle de la responsabilité, du pragmatisme et de la crédibilité. C'est dans cet esprit que nous ne pouvons pas soutenir ce préavis en l'état. Je vous remercie de votre attention.

**M. José Jorge (SOC)**

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Le Parti Socialiste tient à saluer le travail considérable qui a été

accompli avec ce plan climat. Il ne s'agit pas d'un document théorique, mais d'une feuille de route construite de manière sérieuse, rigoureuse et surtout participative, avec l'administration, les acteurs économiques, les écoles et la population.

Ce plan répond à une réalité que plus personne ne conteste aujourd'hui: les effets du changement climatique sont déjà là, et ils touchent directement notre territoire, notre économie et nos concitoyennes et concitoyens. Il décline, au plan communal, une stratégie et une vision, tout en s'articulant et en s'intégrant aux actions ciblées sur le changement climatique aux plans cantonal et fédéral, dans le respect des engagements internationaux pris par la Suisse.

Mais surtout, ce plan est équilibré. Il ne parle pas uniquement d'environnement, il intègre aussi les dimensions économiques et sociales. Il accompagne les entreprises, il soutient les acteurs locaux, et il renforce la cohésion de notre commune.

Aujourd'hui, il ne s'agit pas de tout décider dans le détail. Il s'agit de prendre acte d'une direction, d'un cadre. Chaque mesure concrète reviendra devant nous, et nous aurons tout le loisir d'en débattre.

Refuser ce plan, ou le fragiliser, ce serait refuser d'avancer ensemble pour le bien commun.

Pour toutes ces raisons, le groupe socialiste se réjouit de ce plan et vous invite à le soutenir.

**M. Emmanuel Gétaz (ML)**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Montreux Libre se réjouit de ce plan très détaillé et très utile pour faire face aux contraintes du réchauffement climatique et faire également notre part pour lutter contre ce fléau que nous allons léguer à nos enfants et nos petits-enfants. Ce plan permet de fixer des objectifs au-delà des 5 ans d'une législature, comme cela a été le cas par exemple, en 2004, avec le préavis sur la culture. Par exemple, en ce qui concerne l'objectif d'une mobilité à 100% pour les voitures électriques en 2050. Cela donne un objectif à atteindre auquel la commune peut contribuer, notamment en installant des bornes de recharge en nombre suffisant, y compris avec des partenariats avec les privés. Nous vivons mieux dans une commune plus résiliente au changement climatique, avec un air moins pollué par les énergies fossiles et c'est à cela que ce

plan climat peut contribuer. Finalement, Montreux Libre demande à pouvoir être représenté dans les meilleurs délais dans la commission consultative ou le poste qui revient à notre parti est actuellement vacant contre notre volonté. Nous vous remercions de votre attention.

**M. Pierangelo Rothenbühler (VER)**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Municipaux, chères et chers collègues, Le groupe des Vert-e-s félicite la commune de Montreux pour la présentation de son plan climat et se réjouit de le voir être mis en œuvre.

Le PLR semble enfin réaliser les enjeux vitaux et la taille de l'action requise pour y remédier. C'est un début, MAIS la solution proposée semble être de perdre encore du temps, de ne rien faire, peut-être même d'aller boire un coup pour oublier, afin d'être absolument sûr de n'aboutir à rien.

Il s'agit de faire de notre mieux. Le plan est itératif. Il faut commencer l'effort, s'échauffer en quelque sorte, afin d'être prêt pour les épreuves à surmonter.

Ce plan est une ligne de départ. C'est justement dans la mise en œuvre qu'il faudra continuer à soutenir une action ambitieuse, car nombre de propositions nécessiteront des préavis dédiés, qu'il s'agira de valider en plénum. Un vrai soutien au plan climat se verra donc dans la durée.

Le plan prévoyant des mises à jour selon l'avancée des connaissances et selon l'atteinte des objectifs fixés, les Vert-e-s aimeraient souligner l'importance cruciale d'avoir des indicateurs de performance bien définis, qui permettent une compréhension, un suivi et une reproduction des résultats selon les besoins, afin d'assurer le succès de ce plan.

Il est également nécessaire de communiquer sur le plan climat, avant et pendant sa mise en œuvre, afin d'expliquer les enjeux, d'intérêts publics, et les actions menées par la commune pour y faire face. Ne pas communiquer serait ne pas impliquer la population qui est directement concernée par le contenu du plan.

Vous l'aurez compris, nous vous encourageons à accepter le plan présenté en ce jour. C'est ça d'être sérieux et de prendre ses responsabilités pour la sécurité et le bien de la population. Merci pour votre attention.

**M. Fabrice Yerly (VER)**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

# GLOBE

MANAGEMENT  
EVENTS & CONSULTING

**MYRIAM DAFFLON**

CONSULTANT  
PROMOTEUR ÉCONOMIQUE

M +41 79 343 48 78  
BLUEWORLD@BLUEWIN.CH

GLOBE 11  
MANAGEMENT EVENTS & CONSULTING  
ROUTE D'ANZÈRE 55  
CH-1972 ANZÈRE (VS)



**AU SERVICE DE VOS FAÇADES**

1816 Chailly-Montreux - 021 964 20 19 - www.kenitex.ch

# AXIHOME<sup>©</sup>

*Votre projet immobilier,  
notre passion.*

Rte des Deux-Villages 47 - 1806 Saint-Légier  
Tél.: 021 943 49 90 - Mail: info@axihome.ch

# beMaxi SA

Entreprise Générale de Construction

**Nous valorisons et achetons  
vos terrains pour: bâtiments, villas,  
plan de quartier...**

**Pour toutes régions.**

**À NOS FRAIS !**

Grand-Rue 92  
C.P. 1526  
1820 Montreux 1



Bureau : +41 (0)21 966 55 65  
Fax : +41 (0)21 966 55 69  
E-mail : info@bemax-sa.ch

# SORRENTINO

- Chauffage • Sanitaire • Solaire
- Détartrage • Pompe à chaleur • Pelets
- Bois • Ebouage • Dépannage



Buderus  
technique de chauffage SA

**MONTREUX - SAINT-LÉGIER**

021 943 23 41

079 321 01 01

sorrentinosa@sunrise.ch





**Votre imprimeur éco-responsable sur la Riviera et dans Chablais**

à Renens, Aigle et sur [pcl.ch](http://pcl.ch)

Joignez-vous à notre démarche durable!



Comptabilité | TVA | Facturation  
Salaire | Fiscalité | Audit  
Création d'entreprise

Au service des entreprises et des particuliers depuis 20 ans. Contactez-nous!

+41 21 961 11 46

[info@fiduciaire-antoniadis.ch](mailto:info@fiduciaire-antoniadis.ch)



**BRAVATA<sup>SA</sup>**

| Plâtrerie | Peinture | Isolation

Ch. de Praz Roussy 2  
1032 Romanel-sur-Lausanne  
Tél. 021 922 24 58  
Fax 021 922 24 59

**Carrosserie du Crêt SA**

Peinture au four / Marbre universel Celette



**HALIL HEBIBI**  
Administrateur



Route de la Rivaz 18 | 1844 Villeneuve  
Tél. 021 960 11 86 | Mobile 079 732 33 43 | Fax 021 960 18 36  
[carrosserie.du.cret.sa@bluewin.ch](mailto:carrosserie.du.cret.sa@bluewin.ch)



ESTELEC SA RIVIERA

Entreprises générales d'électricité, actives dans le Chablais Vaudois depuis plus de 40 ans

Installations électriques - Téléphonie - Câblage informatique



Zone Industrielle C114 – 1844 Villeneuve  
021/968.20.68 – [info@glappeysa.ch](mailto:info@glappeysa.ch)

**Metal Assistance SA**

Portes de garage – Abri PC  
Ventilation – Boîtes aux lettres

Zone industrielle C114 - 1844 Villeneuve  
Tél. +41 21 960 42 30  
E-mail: [info@metalassistance.com](mailto:info@metalassistance.com)  
[www.metalassistance.com](http://www.metalassistance.com)

L.T. Peinture | Luigi Troisio

PLÂTRERIE - PEINTURE - RENOVATION - FAÇADES



Ch de Baugy 3  
1815 CLARENS

Mobile: 079 683 33 02

[info@ltpeinture.ch](mailto:info@ltpeinture.ch)  
[www.ltpeinture.ch](http://www.ltpeinture.ch)



Official Partner

**Alexandre GOUMAZ**  
Diplômé fédéral en assurances  
Agence de Montreux  
Avenue du Casino 50  
1820 Montreux  
Mobile: 079 212 70 54  
Courriel: [alexandre.goumaz@bluewin.ch](mailto:alexandre.goumaz@bluewin.ch)

MONTREUX

**JULIEN VOLET SA**

SERVICES IMMOBILIERS - REAL ESTATE SERVICES



10 ANS D'EXPERTISE ET D'ENGAGEMENT À  
VOS CÔTÉS (2016-2026)

WWW.JULIENVOLET.CH

**Electro'Dep** Sàrl  
Votre spécialiste électroménager

**RÉPARATION  
TOUTES MARQUES**

**Astrit Demaj**  
Gérant

**079 446 07 07**

Rue de la Gare 23 - 1820 Montreux  
info@electrodep.ch  
www.electrodep.ch

**PNEUS NICOLA**

Pneus Nicola | Route des Colondalles 18 | 1820 Montreux

**Nicola Iamartino**  
Tél. +41 21 963 13 14  
www.pneu-montreux.ch

Votre spécialiste automobile  
et en pneumatique  
au cœur de la Riviera



**Perréaz**  
Paysagiste  
Entretien d'immeuble

www: prodirectories.net/perreazpaysagiste

Nettoyage de votre véhicule **AU RATON LAVEUR**

**Nouveau à  
Chailly-Montreux**  
Lavage de votre  
voiture.



Dès  
50.-

&  
On vous prête  
une voiture  
gratuitement

Intérieur et extérieur  
Sur rendez-vous au  
021 964 31 91

Rte des Châtaigners 3  
1816 Chailly-Montreux  
\*Véhicules spéciaux  
et très sales tarif sur devis



# BARRIÈRE CASINO

A photograph of two young women with long dark hair, smiling and looking down at a casino table. The woman on the right is holding a small object, possibly a card or chip. The background is dark with some blurred lights.

**TOUT  
SE JOUE  
ICI**

**MACHINES À SOUS — JEUX DE TABLE — RESTAURATION — JEUX D'ARCADE — SPECTACLES**

**MONTREUX**

**18+ | ESPACE DES JEUX RÉSERVÉ AUX PERSONNES MAJEURES ET NON-INTERDITES. PIÈCE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE.  
IMAGE NON CONTRACTUELLE. GAINS, CADEAUX, BOISSONS À L'EXCEPTION DES SPIRITUEUX ET ALCOPOPS.  
JOUER COMPORTE DES RISQUES: ENDETTEMENT, DÉPENDANCE... APPELÉZ SOS JEU 0800 040 080 (GRATUIT ET ANONYME).**



# Fête Nationale

## Quai de Montreux

**29 juillet au 2 août**

**Tous les jours animations  
musicales et restauration!**

**1<sup>er</sup> août à 22h30**  
**Feux d'artifice**

# LOCATION DE BATEAU AVEC PILOTE - BOAT RENTAL WITH DRIVER

## OFFREZ OU OFFREZ-VOUS UN BON CADEAU!



**SPECIMEN**

*Bon Cadeau*  
valeur

**Fr. 360.-**

Pour une croisière de 1h30 avec  
apéritif de 1 à 6 personnes offert

**SPECIMEN**

*Bon Cadeau*  
valeur

**Fr. 460.-**

Pour une croisière de 1h30 avec filets de perches  
du Léman dans un restaurant pour 2 personnes  
(boissons non-comprises)

**SPECIMEN**

*Bon Cadeau*  
valeur

**Fr. 400.-**

Pour une croisière de 2 heures de 2 à 6 personnes  
avec plateau apéritif

**SPECIMEN**

*Bon Cadeau*  
valeur

**Fr. 600.-**

Pour une croisière de rêve de 3h00  
de 1 à 6 personnes

**SPECIMEN**

*Bon Cadeau*  
valeur

**Fr. 400.-**

Pour une sortie pêche aux brochets (4 h 00),  
1 à 3 personnes

**SPECIMEN**

*Bon Cadeau*  
valeur

**Fr. 1200.-**

Pour une croisière spéciale de 4h30  
avec restaurant à découvrir pour 4 personnes  
(boissons non-comprises)

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION PAR TÉLÉPHONE AU +41 79 210 59 49  
OU PAR MAIL: [infoville@bluewin.ch](mailto:infoville@bluewin.ch)



Je n'avais pas prévu d'intervenir, mais comme mon préopinant, M. Quartier, est intervenu j'aimerais juste dire quelques petites choses. La première, c'est que si nous en sommes là aujourd'hui, à avoir des difficultés pour atteindre nos objectifs 2030, c'est parce que nous avons trop traîné. Un certain nombre d'entreprises et de collectivités ont démarré ces démarches beaucoup plus tôt. Les enjeux, ne sont pas juste un truc de «baba écolo». Il y a plusieurs entreprises qui ont compris les enjeux.

Aujourd'hui, le coût de l'inaction pour se prémunir par rapport au changement climatique est gigantesque. La réalité géopolitique, les coûts des énergies carbonées, je crois que nous sommes tous au courant de ce que ça signifie. Je trouve absolument « limite irresponsable » que nous, qui sommes une force politique qui avons mandatés la présence et le travail qui a été réalisé par notre délégué à la durabilité, ayons entendu des propos, disant «Que fait cette personne?».

C'est ce que nous avons entendu et, aujourd'hui, on nous dit que ce plan est irréaliste. Maintenant nous n'avons plus le choix, effectivement cela ne va pas être facile et il ne faut pas se le cacher.

Il faut que nous allions de l'avant et que nous démarrions. Ce plan a le mérite de toucher toutes les facettes, tous les sujets qui sont importants; il a aussi le mérite de mettre des métriques et de vérifier comment nous avançons. Si nous n'atteignons pas nos objectifs 2030, il faudra mettre les moyens pour la suite. Merci.

### M. Romain Pilloud (SOC)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Il y a quelques années, une partie du Conseil communal rechignait à voter sur l'urgence climatique et la critique qui était entendue à l'époque, c'était notamment de dire que «décréter l'urgence» n'était pas assez concret, qu'il était mieux d'attendre que la commune présente un plan réfléchi, un plan structuré, des projets, une planification. Maintenant que la commune le fait, vous n'êtes toujours pas contents. Qu'est-ce qu'il vous faut de plus? Vous avez raison, il faut faire preuve de responsabilité, il faut éviter de faire des promesses en l'air et il faut éviter l'irresponsabilité. Mais excusez-moi, l'immobilisme c'est faire preuve d'irresponsabilité. Vous parlez d'objectifs chiffrés, vous parlez de moyens pour y parvenir. Un projet d'agglomération

aux objectifs parfois similaires a été déposé par la commune et d'autres communes du district. Est-ce que vous souhaitez aussi le dénoncer? Est-ce que vous souhaitez aussi dénoncer le plan directeur cantonal, qui lui aussi donne un cap sans aller dans le «micro-détail»?

Est-ce que, in fine, vous voudriez peut-être dénoncer le plan directeur communal des énergies? Lui non plus ne précise pas quand chaque centime sera dépensé à quoi ressemblera le préavis qui sera déposé dans 1 an, 2 ans ou dans 5 ans.

Pourtant, comme ces plans directeurs, ce qui nous est présenté ici, c'est une feuille de route qui permettra d'accompagner les projets. Ces projets, s'ils vous déplaisent, si vous trouvez qu'ils vont trop loin ou peut-être pas assez loin, libre à vous de les amender, libre à vous de les accepter, libre à vous, à nous, dans ce Conseil communal, de les refuser. Ce sera tout l'enjeu d'équilibrisme qui aura lieu ces prochaines années et qui a lieu depuis toujours dans ce Conseil. Ce qui est sûr, c'est qu'aujourd'hui, à cette étape, la population mais aussi les milieux économiques ont eu l'opportunité de donner leur avis, de participer à toutes ces démarches et je pense que ce serait manquer de respect à ces entreprises, aux habitantes et habitants de la commune que de renoncer à mettre des moyens pour démarrer la machine. Démarrer la machine, c'est aujourd'hui que ça se fait; et puis c'est ce qui vous permettra d'avoir des préavis demain. Si vous vous plaignez qu'il n'y a pas de préavis demain, c'est peut-être parce que la machine n'a pas été lancée. Evidemment que je vous invite à accepter ce plan climat, mais aussi les moyens qui vont avec pour le démarrer, qui, accessoirement - et vous le reconnaîtrez- sont des moyens relativement modestes. Merci.

### M. Quentin Talon (DA)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je voulais juste dire qu'il vaut mieux cela que rien.

### Mme Susanne Lauber Fürst (ML)

Monsieur le Président, chères et chers collègues Mesdames et Messieurs,

Je voudrais parler encore d'un autre point — la réalité concrète de mise en œuvre sur le terrain.

Permettez-moi de rappeler quelques chiffres. Les projections pour Montreux sont de:

- Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030
- Réduire de 36% le nombre de véhicules thermiques en 6 ans
- Supprimer environ 3'000 véhicules sur le territoire
- Multiplier par six la part de chaleur renouvelable en quelques années

Ce sont des transformations majeures.

Mais posons la question simplement: comment, concrètement, y arrive-t-on, ici à Montreux? Parce que sur le terrain, la réalité est tout autre. Nous parlons de:

- rénovation massive du bâti
- remplacement des systèmes de chauffage
- transformation du parc de véhicules

Mais dans les faits, dans notre Commune de Montreux:

1. Le PACom est gelé
2. Les procédures d'autorisation pour une simple pompe à chaleur peuvent durer plus de deux ans
3. Les contraintes administratives rendent les rénovations plus complexes et plus coûteuses.

Autrement dit:

Nous demandons à la population d'accélérer... alors que nous ralentissons nous-mêmes les processus.

C'est là la contradiction centrale de ce plan. On parle de transformation rapide — mais les conditions concrètes ne permettent pas cette accélération.

Et j'aimerais le dire clairement: ce plan repose largement sur des décisions que la commune ne contrôle pas. Ce sont les citoyens, les propriétaires et les entreprises qui devront agir. Mais en même temps, notre commune rend ces efforts plus difficiles.

Diffuser un plan dont la faisabilité est irréaliste, c'est prendre le grand risque de fragiliser la confiance et nuire à la cause climatique elle-même.

C'est pourquoi je refuse ce préavis — pour que Montreux se dote d'un plan climat ambitieux, oui, mais applicable dans les faits. Je vous remercie.

### M. Caleb Walther, Municipal

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je serai bref: je ne sais pas d'où Mme Lauber Fürst tient ce délai de 2 ans. Je vous rappelle que pour les pompes à chaleur le Canton a autorisé, il y a à peu près une année, des nouvelles procédures. Peut-être que Mme Lauber Fürst fait référence aux anciennes procédures ou à un cas particulier, mais en tous les cas le délai de 2 ans n'est pas factuel.

### Mme Susanne Lauber Fürst (PLR)

Monsieur le Municipal je vous donne les exemples de Brent.

### M. Tal Luder (UDC)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je trouve quand même un peu fort que certains préopinants, disons de gauche, déclarent que «mieux vaut ça que rien», que «rien n'est fait», alors que nous avons une politique fédérale qui fixe des objectifs avec lesquels le plan directeur et le plan climat de Montreux se heurteront, car Nous voulons faire mieux que la Confédération, avec nos moyens et localement sur seulement 33 km<sup>2</sup>, c'est ambitieux. De plus, je pense qu'avec 100% de véhicules électriques, nous serons peut-être la première commune de la Riviera à avoir une petite centrale nucléaire rien que pour nous, et c'est top, je me réjouis de voir ça!

### M. Samuel Roch (PLR)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Concernant l'objet dont nous discutons actuellement et pour les raisons développées par M. Quartier et Mme Lauber Fürst, je souhaite déposer l'amendement suivant. Supprimer les points 3, 4, 5 et 6 des conclusions, soit:

1. de prendre acte de la version 2025 du plan directeur communal des énergies;
2. de prendre acte du plan climat tel que présenté dans le présent rapport-préavis
3. ~~d'autoriser la Municipalité à entreprendre les démarches nécessaires à sa mise en œuvre~~
4. ~~d'allouer à cet effet un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 84'000.00 TTC au maximum pour financer l'élaboration du plan climat et les actions de communication liées à son lancement~~

# RESTAURANT PIZZERIA

Grande Salle de Conférence / Banquets 60 places

## RIALTO

Chez Ricardo Dias  
Spécialités Portugaises

**FERME LE LUNDI**

Grillades au feu de bois - Pizzas au choix à l'emporter

Av. Mayor-Vautier 2      Tél. 021 964 32 02  
1815 Clarens - Montreux      Natel 079 601 98 86

Fr. 34.-

Picanha de bœuf  
300 gr par personne



Tous les soirs  
Dimanche à midi

1865  
**LA BRASSERIE**  
FINE FOOD & DRINKS

UN LIEU  
**UNIQUE**  
POUR LES GOURMETS

OUVERT  
7J/7J

DE 11H 30 À 14H 30  
ET DE 18H 30 À 22H

RÉSERVATION : 021 966 77 55

AVENUE DU CASINO 32 - CH-1820 MONTREUX - WWW.BRASSERIEJ5.CH

**LE GRÜTLI**  
CAFÉ-RESTAURANT

Un goût de la Suisse

Ouvert  
Lundi - Vendredi  
11h30 - 14h30 • 18h - 23h30  
Samedi et dimanche fermée

Reservations:  
079 239 14 45 / 021 963 42 65

CAFÉ DU GRÜTLI

*Restaurant - Pizzeria*  
*de l'Aigle*

Entrecôte Café de Paris  
Cuisine traditionnelle du terroir  
Spécialités de poissons  
Pâtes et Pizzas «Maison»  
Tous nos plats à l'emporter

Grand Rue 48 - 1844 Villeneuve  
Tél. 021 968 14 16  
aiglerestaurant@bluewin.ch

*"il Brigantino"*  
Restaurant Pizzeria

de la Couronne

**Spécialités italiennes**  
**Pizzas à l'emporter**  
**Salle pour banquet**  
**de 25 à 70 personnes.**

Av. des Alpes 102 - 1820 Montreux  
Tél. 021 963 35 28  
www.ilbrigantino.ch

Shuffle Board      Cocktails

MONTREUX  
EST  
**Adam's**  
1995  
LOUNGE BAR

Open all week  
Rue Igor-Stravinsky 4  
opposite the Casino



# La Riviera dans un verre

**LA CAVE**  
MONTREUX RIVIERA



## Culturefood

quand l'appétit va ...

Fribourg - Les Ponts-de-Martel  
Martigny - Vevey



[www.culturefood.ch](http://www.culturefood.ch)

Caveau des vigneronns



SPECIALITES SUISSES  
CUISINE CONTINUE  
DE 11 H 30 À 21 H 00  
TOUS LES JOURS NON-STOP  
FERMÉ LE DIMANCHE



Rue industrielle 30 bis  
1820 Montreux  
+41 21 963 25 70  
deltadeschamps@gmail.com  
caveau-des-vignerons.ch

**RESTAURANT PIZZERIA**  
Spécialités italiennes  
**LA GONDOLA**  
Terrasse au bord du Lac - Pizza au feu de bois  
Chez Sabine et Annibale



Fermé le mardi soir et le mercredi  
Grand'Rue 89  
1844 Villeneuve - Tél. 021 960 31 36

**DU JEUDI AU DIMANCHE,  
RILLADES DE POISSONS,  
SPÉCIALITÉS DE FRUITS DE MER  
ET MOULES MARINIÈRES**

**DÉGUSTATION DE PÂTES FRAÎCHES  
NOS GRILLADES**

**PIZZA AU FOUR  
À BOIS  
(AUSSI À L'EMPORTER)**



## LE MARCHÉ

du mercredi au vendredi - 9:00 à 18:30

Samedi - 8:00 à 17:00

024 481 60 70

## LE RESTO-BAR

le mercredi - 9:00 à 18:30

du jeudi au samedi - 9:00 à 23:00

dimanche - 10:00 à 16:00

024 481 85 75



[www.traiteurplanchamp.ch](http://www.traiteurplanchamp.ch)

Les Halles Planchamp  
Chemin des Cibleries 5, 1896 Vouvry

# MON DRINK

YOUR DRINK | YOUR EMOTIONS

UNE COLLECTION EXCEPTIONNELLE DE +8200

SPIRITUEUX | VINS & EFFERVESCENTS | COCKTAIL BITTERS | PURÉES & SIROPS | DISTILATS SANS ALCOOL

POUR UN SERVICE ET APPEL D'OFFRE SUR MESURE DE VOS BESOINS:

+41 79 388 83 76

INFO@MONDRINK.CH

WWW.PRO.MONDRINK.CH

VAUD | VALAIS | FRIBOURG | GENÈVE | NEUCHÂTEL & ...

# Restaurant La Fontaine Pizzeria

Rue du Centre 5  
1820 Montreux

*La passion de l'Italie à Montreux*



Rue du Marché 1 1820 Montreux

*Les Voiles de la Rouvenaz*  
MONTREUX

**La Rouvenaz**  
UNE HISTOIRE FAMILIALE  
— DEPUIS 1965 —

Tél +41 (0)21 963 27 36

info@rouvenaz.ch www.rouvenaz.ch

# Top Marché

**Les supermarchés avec le plus grand choix de produits pour toute la famille !**

Alimentation générale, produits frais, boulangerie, boissons, boucherie-charcuterie, surgelés, produits laitiers, soins corporels, accessoires de cuisine, entretien & ménage

Des produits suisses et locaux mais aussi du Portugal, du Brésil, des Balkans, d'Italie, d'Asie, d'Afrique et d'ailleurs !

**CLARENS**

Place de la Gare CFF  
Tél. 021 964 11 61  
LU - VE 09:00 - 19:00  
SA : 09:00 - 18:00  
DI : 09:00 - 17:00



SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !  
DÉCOUVREZ ET BÉNÉFICIEZ CHAQUE SEMAINE DU VENDREDI AU DIMANCHE DE NOS ACTIONS !

[WWW.TOP-MARCHE.CH](http://WWW.TOP-MARCHE.CH)

**AIGLE**  
La Planchette 2  
024 525 83 73

**BEX**  
Ruelle du Marché 8  
021 964 14 46

**BUSSIGNY**  
Centre Conforama  
021 701 03 39

**MONTHEY**  
Rue du Coppet 4  
024 555 26 53

**MOUDON**  
Av. de Préville 6  
021 905 26 48



**Tous les jeudis et vendredis à midi**

**Entrecôte parisienne  
beurre café de Paris,  
frites et salade**

**Fr. 23.-**

**Horaires:**

ouvert du lundi au vendredi  
de 11h30 à 14h et de 18h à 23h30



**DU NOUVEAU  
À LA BRASSERIE J5!**

Notre brasserie passe à la vitesse supérieure...

**UN NOUVEAU CHEF AUX COMMANDES  
UNE TOUTE NOUVELLE CARTE**

**RENDEZ-VOUS À PARTIR DU 5 JUIN**

Ouvert tous les jours

Pensez à réserver votre table - 021 966 77 55

La Brasserie J5  
Avenue du Casino 32 - 1820 Montreux

5. ~~de couvrir tout ou partie de cette dépense par les fonds disponibles en trésorerie et d'autoriser la Municipalité à recourir si nécessaire à l'emprunt pour le solde, à souscrire aux meilleures conditions du marché~~
6. ~~de transférer et clôturer le compte d'attente No 9139.153 «Plan d'actions climat.»~~
7. de prendre acte que le présent rapport-préavis répond au postulat de Monsieur le Conseiller communal Pierangelo Rothenbühler et consorts intitulé «Pour un plan d'action climat de la Commune de Montreux», pris en considération par le Conseil communal le 19 juin 2024
8. de donner à la Municipalité tout pouvoir pour signer tout acte ou convention en rapport avec cet objet.

#### M. le Président

Est-ce qu'il y a d'autres demandes de prise de parole pour la discussion générale ? Ce n'est pas le cas. Nous allons passer dans un premier temps au vote de l'amendement d'Olivier Müller accepté en commission. Je laisse M. Müller nous lire l'amendement de la commission.

#### AMENDEMENT

##### **Amendement de M. Olivier Müller**

L'amendement proposé est une modification de la conclusion 2 comme suit:

Remplacer:

«2. **d'adopter** le plan climat tel que présenté dans le présent rapport-préavis;»

Par:

«2. **de prendre acte** du plan climat tel que présenté dans le présent rapport-préavis;»

**M. le Président** ouvre la discussion sur l'amendement de M. Müller.

#### M. Dominik Hunziker (IND)

Monsieur Président, Mesdames et Messieurs,

Quelle est la différence entre les deux juridiquement ?

#### M. Olivier Müller (PLR)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Il a été confirmé en début de séance par la Municipalité que nous ne pouvons pas modifier le plan climat. Nous ne pouvons pas amender ou apporter des modifications à un plan climat,

qui est de compétence purement municipale. Ça veut dire que nous ne pouvons pas adopter un plan que nous ne pouvons pas modifier. Nous pouvons juste en prendre acte. Ça veut dire, sommes-nous d'accord ou pas, car nous ne pouvons pas l'adopter. Car si nous l'adoptons ça veut dire qu'il devient contraignant pour nous le Conseil communal.

#### **Amendement de M. Olivier Müller**

«2. **d'adopter de prendre acte** du plan climat tel que présenté dans le présent rapport-préavis;»

**VOTE l'amendement est accepté par 56 OUI, 7 NON, 13 Abstentions**

**M. Samuel Roch (PLR)** redonne lecture de son amendement.

**M. le Président** ouvre la discussion sur l'amendement de M. Roch.

#### Mme Irina Gote, Municipale

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

Je trouve que cet amendement est regrettable, car nous avons eu la chance d'avoir une commission extrêmement constructive avec des personnes qui se sont impliquées dans ce dossier, qui ont fait l'effort de passer en revue non seulement le plan directeur des énergies, mais également le plan climat. Ce sont des documents très substantiels, chacun des deux comptant plus de 150 pages. Nous avons eu la chance d'avoir des échanges de qualité, pendant plus de trois heures ; des discussions sur tous les aspects et la séance de commission s'est extrêmement bien déroulée, avec un vote final de neuf oui et une abstention.

Il est vrai que revenir aujourd'hui en plénum avec cette prise de position et avec cet amendement, qui n'a pas du tout été formulé lors de la séance de commission, je trouve ça extrêmement regrettable parce que ça c'est un petit peu un désaveu du travail qui a été fait en commission par vos propres commissaires.

Regrettable également, parce que, à la suite du vœu du Conseil communal, la Municipalité a constitué la commission consultative de la durabilité, commission qui est non seulement composée des membres du Conseil communal, mais également des membres qui viennent de l'associatif, des présidents de village, des membres d'entreprise, des directeurs d'école hôtelière. Nous avons essayé d'avoir une com-

mission extrêmement représentative de tous les acteurs du territoire montreuusien. Cette commission a fait un travail remarquable au niveau de la consultation et au niveau de la prise d'initiative, puisqu'un certain nombre de mesures du plan climat ont été suggérées par cette entité. Regrettable également parce que nous avons mis à peu près 15 mois de travail au sein de tous les services de l'administration et, en parallèle, nous avons consulté la population et également les entreprises. Je dois avouer que la soirée des entreprises a vraiment été un succès, puisque plus de 45 entrepreneuses et entrepreneurs sont venus avec des idées, avec des actions concrètes et ça montre bien la volonté du tissu économique de pouvoir agir et d'utiliser tous les leviers qui sont mis à disposition. De manière globale, l'acceptation de ce plan climat a été vraiment très forte. Le document a été extrêmement bien accueilli par tous ces partenaires. Maintenant, qu'est-ce qui est demandé concrètement au Conseil ? Nous vous demandons les moyens nécessaires, vis-à-vis de ces entités, que ce soient les entreprises, la population, l'administration, pour retourner auprès de tous les acteurs du territoire, afin d'expliquer encore une fois ce qui est attendu, quels sont les objectifs. De pouvoir vulgariser pour que tout le monde se sente partie prenante et, après, de pouvoir décliner les mesures par ordre de priorité et par ordre d'urgence. Voilà ce qui vous est proposé et c'est vraiment dommageable d'avoir aujourd'hui cette position-là, parce que c'est comme si nous avions envie de supprimer 15 mois de travail, un travail encore une fois formidable, où tous les partenaires se sont fédérés pour que Montreux, qui est également une destination touristique, continue d'avoir cette aura de ville de tourisme et de tourisme durable. Voilà le message que je souhaitais vous faire passer, la Municipalité vous invite à refuser cet amendement.

#### M. Fabrice Yerly (VER)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je suis un petit peu surpris du double langage que nous entendons de la part du PLR. Nous avons commencé par entendre M. Quartier qui nous disait que le parti prenait au sérieux les questions climatiques, qu'il fallait mettre des moyens efficaces, concrets et mesurables en place pour y parvenir. Jusque-là, je pouvais l'entendre. Maintenant, nous avons un amendement qui vise finalement à complètement démolir le travail qui est fait. Il faut bien comprendre que celles et ceux qui vont accepter cet

amendement, vont finalement tuer ce plan climat. Ce n'est rien d'autre que ça, c'est enlever toute la substantifique moelle qu'il y a derrière. J'essaie de comprendre quel est ce double langage. En tout cas, pour celles et ceux qui prennent réellement et sérieusement en compte les enjeux climatiques et la préparation nécessaire à mettre en place par notre commune, ce qui n'est pas facile, je les encourage à refuser cet amendement. Comme je vais le faire. Merci.

#### M. Christophe Lombardo (PLR)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Je ne parle pas pour mon parti, mais pour un membre du PLR. Je pense que cet amendement reflète qu'il y a la volonté de faire quelque chose. Oui, nous nous opposons à l'application, car les propositions que vous donnez dans le temps sont irréalistes. Vous avez travaillé 15 mois dans les nuages, je ne peux pas comprendre ces propositions. Pourquoi les délais ne sont-ils pas plus longs, avec une vision à long terme et une direction. Je ne comprends pas pourquoi et c'est pour ça que nous nous y opposons, car ce n'est pas réaliste. Ça ne veut pas dire que nous nous opposons au plan climat, que ce soit clair.

#### M. Dominik Hunziker (IND)

Monsieur Président, Mesdames et Messieurs,

Je trouverai sympa dorénavant, dans les futurs préavis, par exemple à la ligne 6 «clôture du compte d'attente», de connaître la somme qu'il y a sur ce compte d'attente. Parce que s'il y a 80'000 francs qui sont déjà dépensés, ce soir nous votons pour 4'000 francs et s'il y a 4'000 francs sur ce compte, nous votons pour 80'000 francs. Dans tous les préavis, il faudrait mettre la somme du «jour», pour avoir une transparence.

#### Mme Irina Gote, Municipale

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Pour répondre à la question de M. Hunziker c'est dans le petit tableau de la page 11 du préavis, «compte d'attente», c'était la préparation de la stratégie climatique, avec un montant de 23'777 francs.

#### M. Tal Luder (UDC)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je réponds à Madame la Municipale Gote et à M. Yerly.

# VENEZ TESTER VOS AIDES AUDITIVES GRATUITEMENT\*



\* Voir conditions en magasin.

**PRENEZ RENDEZ-VOUS DANS NOTRE MAGASIN**

**ALAINAFFLELOU**  
*Acousticien*

**MONTREUX**  
Grand-rue 42  
Tél. 021 963 43 43

Alors oui, c'est vrai, il y a eu beaucoup de travail, 15 mois, mais vous le savez désormais avec votre expérience politique, de plus en plus souvent, l'avis de la commission n'est pas suivi par le plénum et parfois l'avis du plénum n'est pas suivi par la population quand on le lui demande.

En fait rien n'est acquis tant que nous n'allons pas jusqu'au dernier échelon du processus démocratique. Ma foi, cela arrive. Et pour M Yerly, vous avez raison, oui, ceux qui votent cet amendement refusent ce plan climat, mais cela ne veut pas dire que nous refusons d'agir pour le climat, simplement pas avec ce plan.

### M. Jean-Marc Forclaz (PLR)

Monsieur le Président, chers collègues,

Accuser le PLR de ne pas s'intéresser à l'environnement, c'est quelque chose que je n'accepte pas. Actuellement, j'ai une demande en cours pour une installation solaire. Je serais heureux de vous signaler que le délai d'approbation sera plus court que ce qui a été annoncé. Deuxième point, je suis membre de la commission consultative, lors de la dernière séance qui a eu lieu (une séance ayant malheureusement été annulée), Mme la Municipale nous a indiqué que les ambitions de la commune se heurtent parfois au Canton. Je prends un exemple extrêmement concret: implanter des arbres dans la cour d'école de Chailly se heurte à des problèmes avec le refus de la protection des sites. Nous devrions ce soir approuver un plan climat très ambitieux, alors que nous nous heurtons à des services cantonaux qui ne font pas avancer les choses. C'est ce pourquoi le PLR n'accepte pas ce plan climat. Il faut être réaliste, nous ne pouvons pas tromper la population avec des leurreux. Nous sommes dans une situation où les services communaux, les services cantonaux ont des délais extrêmement longs, se contrarient et nous n'avancions pas. Nous voulons du concret, s'occuper du climat c'est du concret, pas des plans.

### Amendement de M. Samuel Roch

Supprimer les points 3, 4, 5 et 6 des conclusions, soit:

1. de prendre acte de la version 2025 du plan directeur communal des énergies;
2. de prendre acte du plan climat tel que présenté dans le présent rapport-préavis
3. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les démarches

nécessaires à sa mise en œuvre

4. d'allouer à cet effet un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 84'000.00 TTC au maximum pour financer l'élaboration du plan climat et les actions de communication liées à son lancement
5. de couvrir tout ou partie de cette dépense par les fonds disponibles en trésorerie et d'autoriser la Municipalité à recourir si nécessaire à l'emprunt pour le solde, à souscrire aux meilleures conditions du marché
6. de transférer et clôturer le compte d'attente No 9139.153 «Plan d'actions climat.»
7. de prendre acte que le présent rapport-préavis répond au postulat de Monsieur le Conseiller communal Pierangelo Rothenbühler et consorts intitulé «Pour un plan d'action climat de la Commune de Montreux», pris en considération par le Conseil communal le 19 juin 2024
8. de donner à la Municipalité tout pouvoir pour signer tout acte ou convention en rapport avec cet objet.

### Vote de l'amendement de M. Samuel Roch

L'amendement est refusé par 40 NON, 29 OUI et 7 abstentions

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

### M. Olivier Müller (PLR)

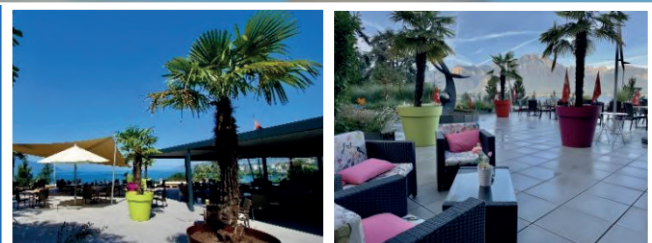
En conclusion, c'est par 9 OUI et 1 abstention que la commission vous recommande de bien vouloir prendre les résolutions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL  
DE MONTREUX

vu le rapport-préavis No 06/2026 de la Municipalité du 13 février 2026 au Conseil communal relatif à la nouvelle version du plan directeur communal des énergies, au plan climat de la Commune de Montreux, ainsi qu'à la réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Pierangelo Rothenbühler et consorts intitulé «Pour un plan d'action climat de la Commune de Montreux», pris en considération le 19 juin 2024

vu le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,

DÉCIDE



# Le Pavois

## à Montreux-Territet

*Une terrasse pour les yeux, la bouche et le cœur*

Réservez au 021 962 60 90

info@pavois-montreux.ch – www.tertianum.ch



158 rue du lac - 74500 Neuvecelle - Tel: +33 4-50-75-02-92  
restaurant@hostelleriedulac.com - www.hostelleriedulac.com



**Le Palais Oriental**  
un monde à part...

Quai E.-Ansermet 6 - 1820 Montreux  
Tél. 021 963 12 71



**Riva  
LAKE**

— . —

**NOUS SOMMES  
OUVERTS**

**RUE DU LAC 143  
PORT DU BASSET  
CLARENS**



**CAFÉ-  
RESTAURANT  
DU PORT**

— Terrasse ombragée avec  
magnifique vue sur le lac  
— Poissons du lac  
— Carte de saison  
— Assiette du jour

**23, rue d'Italie - 1800 Vevey  
Tél. 021 921 20 50  
www.cafeduport.ch**





**VICTORIA  
GLION**

**021 962 82 82**

**victoria-glion.ch**

**Entre lac et montagnes**

- de prendre acte de la version 2025 du plan directeur communal des énergies;
- de prendre acte du plan climat tel que présenté dans le présent rapport-préavis;
- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les démarches nécessaires à sa mise en œuvre;
- d'allouer à cet effet un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 84'000.00 TTC au maximum pour financer l'élaboration du plan climat et les actions de communication liées à son lancement;
- de couvrir tout ou partie de cette dépense par les fonds disponibles en trésorerie et d'autoriser la Municipalité à recourir si nécessaire à l'emprunt pour le solde, à souscrire aux meilleures conditions du marché;
- de transférer et clôturer le compte d'attente No 9139.153 «Plan d'actions climat»;
- de prendre acte que le présent rapport-préavis répond au postulat de Monsieur le Conseiller communal Pierangelo Rothenbühler et consorts intitulé «Pour un plan d'action climat de la Commune de Montreux», pris en considération par le Conseil communal le 19 juin 2024;
- de donner à la Municipalité tout pouvoir pour signer tout acte ou convention en rapport avec cet objet.

**Le Conseil communal de Montreux accepte ces conclusions amendées par 46 OUI, 25 NON et 6 ABSTENTIONS.**

**7.4 Sur la prise en considération du postulat de M. Mathieu Quartier «Pour une analyse approfondie de l'évolution future de la capacité fiscale de Montreux et de ses conséquences stratégiques». (Rapp. Mme Laurence Sierro).**

**Mme Laurence Sierro (PLR)**  
présidente-rapporteur

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Comme vous avez pu le lire dans le rapport, il y a une modification du postulat qui a été approuvée en commission. C'est au point 4 de la demande, il y avait une

parenthèse qui précisait «attractivité résidentielle économique, diversification des recettes, collaboration intercommunale et optimisation des charges». Cette précision a été supprimée lors de la séance de la commission. Cette suppression a été approuvée par la commission unanime.

**M. le Président** ouvre la discussion générale.

**M. Emmanuel Gétaz (ML)**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

La question de l'analyse du potentiel de recettes et de l'évolution de ces recettes, nous en parlons régulièrement ici au Conseil et la commission finance en parle presque tout le temps. Néanmoins il est étonnant, à la lecture du rapport, de constater que nous ne faisons pas spécifiquement mention de la modification récente du montant des dons annuels qui sont désormais exemptés d'impôt sur les successions. En effet, ce montant, en passant de 50'000.- francs par an à 300'000 francs, pourrait modifier profondément les comportements des personnes souhaitant transmettre leur patrimoine de leur vivant. Nous espérons que la Municipalité, dans la réponse à ce postulat que nous vous encourageons à accepter, portera une attention toute particulière à cette question du passage de 50'000 à 300'000 francs de dons annuels exemptés d'impôt. Merci de votre attention.

**M. Romain Moracchini-Villard (VER)**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Municipales,  
Messieurs les Municipaux, chers et chers collègues,

En tant que membre de la COFIN, j'ai pu constater que certains de nos débats, lorsqu'ils ne s'appuient pas sur des éléments financiers factuels, peinent à s'affranchir de nos lignes idéologiques respectives. Le tout premier échange entre commissaires, lors de l'examen de ce postulat illustre d'ailleurs parfaitement ce constat. Chacun a tenté d'interpréter les différences de revenus fiscaux entre les communes de la Riviera sur la base de suppositions largement influencées par nos propres biais idéologiques, plutôt que sur des éléments d'analyse objectivés. Le postulat de Monsieur Quartier vise précisément à combler ce manque. Il a pour objectif de donner l'opportunité à notre commune de disposer d'éléments chiffrés sur sa capacité fiscale et ainsi à offrir à notre service des finances, comme à la COFIN, une base la plus factuelle et solide



## Exposition Villa Murillo

Namu\* | Ji-Young Demol Park

*\*Namu: arbre en Coréen*

**du 4 juin au 26 juillet 2026**



Il y a quelques années, au détour d'une randonnée, mon regard s'est arrêté sur des troncs de bouleaux.

Comme un éclair, un souvenir d'enfance a surgi: je me suis revue toute petite, envahie par cette sensation d'émerveillement face à ces troncs qui semblaient s'étirer vers l'infini.

À partir de cette réminiscence, j'ai réalisé mes premières esquisses.

Au gré des rencontres dans ce vaste atelier et lieu d'exploration qu'est pour moi la nature, je me suis attachée à celui qui deviendra un véritable compagnon de création.

Lors de mes pérégrinations alpines, je me laisse absorber par l'espace qui m'entoure ; mon regard, presque malgré moi, est attiré par certains arbres, par leur forme, leur posture et la façon dont la lumière les traverse. Je fais alors une halte dans mon ascension et fais le portrait de celui qui a capté mon attention.

Au travers de ces portraits d'arbres que je présente dans cette exposition, j'espère transmettre ma fascination et éveiller cette sensibilité, parfois endormie, devant la beauté de la nature.

possible sur laquelle nous puissions nous appuyer. Finalement, à titre personnel, j'ai également apprécié la volonté du postulant et de son postulat de rester sur un terrain politiquement neutre. Comme le souligne le rapport, l'objectif est avant tout de comprendre le pourquoi de notre situation fiscale et ce n'est qu'une fois cette base objectivée établie, que chacune et chacun pourra reprendre le fil de sa pensée idéologique et développer sa réflexion politique, pour répondre au comment. Le groupe des Vert-e-s soutiendra ce postulat à l'unanimité et vous invite à en faire de même.

**M. Romain Pilloud (SOC)**

Monsieur le Président, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de la municipalité, chers et chers collègues,

Le groupe socialiste vous invite également à soutenir ce postulat et le rapport qui a été rédigé. Je ne vais pas revenir sur les détails de commission, néanmoins, je pense qu'il est important de rappeler qu'aujourd'hui en 2026 la situation financière de la commune est saine, mais le postulant a tout à fait raison de s'inquiéter de l'avenir, qui est incertain. Nous avons, certes, des rentrées fiscales conjoncturelles qui sont réguliè-

ment importantes, mais qui varient d'année en année et puis d'autres recettes fiscales qui stagnent. A ce titre, c'est toujours pertinent de s'interroger sur la question de «comment l'avenir sera fait?». Est-ce que nous pouvons le savoir? Je ne sais pas. Mais, par contre, comment est-ce que nous pouvons essayer de l'anticiper? Ça, je crois que nous pouvons essayer d'y travailler.

Je pense que c'est important de se rappeler que quand nous parlons de fiscalité, nous parlons aussi de «à quoi sert la fiscalité». Nous parlons du fait que la fiscalité permet de financer des prestations au public et quand ces prestations ne sont plus finançables, le service public se dégrade. C'est évidemment un élément d'intérêt et d'importance pour le groupe socialiste.

C'est l'occasion de rappeler à qui veut bien l'entendre, en particulier en dehors de cette commune, que contrairement à ce que l'image de Montreux peut donner à l'extérieur, non, la commune de Montreux n'est pas composée essentiellement de personnes riches. La commune de Montreux est en grande partie composée de gens de la classe moyenne et de petits revenus. C'est important de le souligner, puisqu'une des pistes de

réflexion évoquée en commission, c'est aussi de travailler sur la situation de ces personnes qui sont concernées à Montreux et qui peuvent être touchées par des éléments qui diminuent les rentrées fiscales qu'elles apportent. Nous pouvons penser notamment au prix du logement ou au pouvoir d'achat de manière générale. Dans tous les cas, le groupe socialiste se réjouit de voir le devenir de ce postulat et les réponses qui seront apportées.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

**Mme Laurence Sierro (PLR)**

En conclusion, la Commission des finances vous propose d'accepter la prise en considération de ce postulat à l'unanimité.

**Le Conseil communal de Montreux accepte ce postulat par 77 OUI, 0 NON et 0 ABSTENTION.**

**8. PRÉAVIS DE LA MUNICIPALITÉ**

**8.1 No 08/2026 relatif à la création d'un fonds en la mémoire de feu Marguerite Besençon. (Séance de commission le jeudi**

**16 avril 2026 à 19 h 00, à la Villa Mounsey, salle de conférence A, rue du Marché 8 à Montreux).**

Première en liste (PLR):  
Mme Susanne Lauber Fürst

Membres: Mmes Charlotte Chevallier, Geneviève Frass, Kyong-Won Schärer, Lucie Weber, MM. Ihab Al Jundi, Mathias Ekah, Yanick Hess, Tal Luder, Olivier Müller.

**M. le Président** ouvre la discussion générale. La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

**8.2 No 09/2026 relatif à l'octroi d'une augmentation de la subvention communale à la Fondation Accueil Collectif de la petite Enfance de Montreux et Environs (FACEME) pour l'ouverture d'une crèche de 34 places à Chermex dès le mois d'août 2027. (Séance de commission le jeudi 2 avril 2026 à 19 h 00, à la Villa Mounsey, salle de conférence A, rue du Marché 8 à Montreux).**

Première en liste (PLR):  
Mme Rodica Rosu Fridez

**Portes ouvertes des caves vaudoises**

Avec la cave Montreux Riviera, la cave Wunderli, la cave François Montet de Blonay et la cave Perréaz d'Yverne.

Sous un soleil radieux, pour la plus grande joie des visiteurs.

Que de bons vins!



Victor, Aurélie, Seljami



Marc Wunderli



Yanick, municipal et François Montet



Nathalie et Bibi Perréaz

Membres: Mmes Claudine Borloz, Susanne Cornaz, Bibiana Streicher, MM. Yahya Berhili, Mathias Ekah, Olivier Grand, Antony Huys, Olivier Raduljica, Henri Rollier

M. le Président ouvre la discussion générale.

#### M. Emmanuel Gétaz (ML)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La commune de Montreux propose à peine 50% des places en crèche que les modèles préconisent. Nous sommes sur la bonne voie, mais nous avançons trop lentement. Par conséquent, Montreux Libre souhaite que la commission obtienne des informations sur la planification des futures places de crèches à créer, le nombre et dans quel délai.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

**8.3 No 10/2026 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de CHF 434'000.00 TTC au maximum pour l'équipement et l'exploitation de vingt-cinq places de stationnement dans le futur parking en ouvrage du projet «Chernex Village». (Séance de commission le mercredi 15 avril 2026 à 19 h 00, à la Villa Mounsey, salle de conférence A, rue du Marché 8 à Montreux).**

Premier en liste (VER):  
M. Ambroise Crittin

Membres: Mmes Catherine Morel-Roberti, Rodica Rosu Fridez, MM. Claude Byrde, Mathias Ekah, José Jorge, Simon Lepêtre, Romain Pilloud, Quentin Talon, Paul Wetzel

M. le Président ouvre la discussion générale.

#### M. Simon Lepêtre (PLR)

Monsieur le Président, Madame et Messieurs,

Le 4 septembre 2024, le Conseil communal de Montreux questionnait la pertinence du préavis 07/2024 qui demande un crédit 2'250'000 CHF pour l'achat de 25 places de parc, soit nonante mille CHF par place de parc.

Ce questionnement légitime reposait sur l'augmentation de 80% du prix des places de parc, l'absence de budget d'exploitation et le bon sens qui nous interpelle car personne n'achète une

place de parc à 90'000 CHF à Chernex. Alors 25 places à ce prix, encore moins!

Le débat avait eu lieu et, sur proposition d'un amendement par M. Vincent Haldi, le Conseil communal de Montreux a fixé un budget maximum de 70'000 CHF par place de parc. Prix conséquent, pour lequel vous ne trouverez pas plus un ou des acquéreurs.

Le préavis 10/2026, qui nous est présenté aujourd'hui, semble vouloir revenir sur les conséquences de l'amendement voté, en demandant une rallonge de 434'000 CHF, ce qui ramène le prix des places à 87'360 CHF.

À ce prix d'achat, toujours questionnable, s'ajoute le budget d'exploitation que nous découvrons déficitaire de 60'000 CHF par an. Ce parking sera malheureusement une charge au long court pour la commune. Cela interpelle quand nous savons que les parkings sont normalement des investissements parmi les plus rentables. Viser l'équilibre financier serait évidemment préférable.

Enfin, afin d'éclairer la commission, la Municipalité peut-elle lui communiquer le projet de convention explicitant la répartition des charges et des recettes entre la Commune et la Fondation maître d'ouvrage?

Merci pour votre attention.

#### M. Romain Pilloud (SOC)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Dans la droite ligne de ce qu'a présenté Monsieur Lepêtre, est-ce qu'il serait possible également de disposer, pour la commission, d'une comparaison de rentabilité des différentes places de stationnement dans les autres parkings en ouvrage de la commune, avec et sans inclusion de l'amortissement de l'investissement?

Pour un deuxième élément, si celui-ci est connu, il serait aussi utile de connaître le programme prévu par la fondation Eben-Hézer dans le parking. Combien de places à la location, pour la crèche, pour le personnel et pour les visiteurs? Quelle sera la politique de la fondation en matière de location de place à l'heure, au mois ou à l'année? Quelle solution de dépose minute, par exemple pour la crèche?

Comment est-il prévu, à l'avenir, de circuler à proximité de Chernex village? Tout du moins si cet élément existe à ce stade, cela sera utile pour les réflexions en commission, liées au prix de ces places de parc.

#### M. Dominik Hunziker (IND)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Absolument scandaleux, c'est un hold-up. C'est du saucissonnage pour nous refile ça. Et puis je ne dis pas où, parce que je ne veux pas être malpoli. En plus de ça, il va y avoir des WC publics, mais nous n'avons toujours rien vu. Est-ce qu'il y a encore un demi-million qui va arriver pour des WC publics ou est-ce que ça n'existe plus? Je suis pas du tout d'accord. Alors nous verrons ce qui se passe dans cette commission, mais ça ne va pas être rigolo, je peux vous le dire.

#### M. Emmanuel Gétaz (ML)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Montreux Libre s'étonne des revenus extrêmement bas qui sont prévus pour ces 25 places de parc. Nous souhaitons que la commission obtienne des informations précises sur les raisons pour lesquelles il n'est prévu que 2 heures d'occupation journalière par place de parc. Une fréquentation qui fait beaucoup penser à un autre parking, celui du parc Donner.

#### M. Samuel Roch (PLR)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Pourrais-je vous demander, s'il vous plaît, de revenir au slide avec les commissaires. Il semblerait, je m'en excuse d'avance, qu'une erreur se soit glissée lors de l'inscription sur le site. Je le ferai savoir à notre secrétaire. Désolé d'avance et j'espère que ce ne sera pas le cas pour les autres. Merci.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

**8.4 No 11/2026 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de CHF 185'000.00 TTC au maximum pour l'assainissement et l'amélioration des infrastructures d'adduction d'eau des alpages de Chamossale et du Paccot, propriétés de la Commune de Montreux. (Séance de commission le lundi 13 avril 2026 à 19 h 00, à la Villa Mounsey, salle de conférence A, rue du Marché 8 à Montreux).**

Premier en liste (DA): M. Fabien Torchio

Membres: Mmes Carole Clavadetscher, Susanne Lauber Fürst, Catherine Morel-Roberti, Nicole Stamm, MM. Christian Fürst, Antony Huys, José Jorge, Olivier Müller, Paul Wetzel

M. le Président ouvre la discussion générale. La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

**8.5 No 12/2026 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de CHF 95'000.00 TTC au maximum pour le financement d'une installation de séchage à bois à la scierie communale des Avants. (Séance de commission le mercredi 8 avril 2026 à 19 h 00, à la Villa Mounsey, salle de conférence A, rue du Marché 8 à Montreux).**

Premier en liste (SOC):  
M. José Jorge

Membres: Mmes Claudine Borloz, Claudia Hischenhuber, MM. Yvan Aubord, Mathias Ekah, Christian Fürst, Simon Lepêtre, Pierre Loup, Philippe Morier-Genoud, Benoît Ruchet.

M. le Président ouvre la discussion générale. La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

**8.6 No 14/2026 relatif à la fixation du taux d'activité, à la rétribution et aux indemnités diverses de la Municipalité pour la législature 2026-2031. (Séance de commission le jeudi 23 avril 2026 à 19 h 00, à la salle des combles, av. des Alpes 18 à Montreux).**

Première en liste (PLR):  
Mme Bibiana Streicher

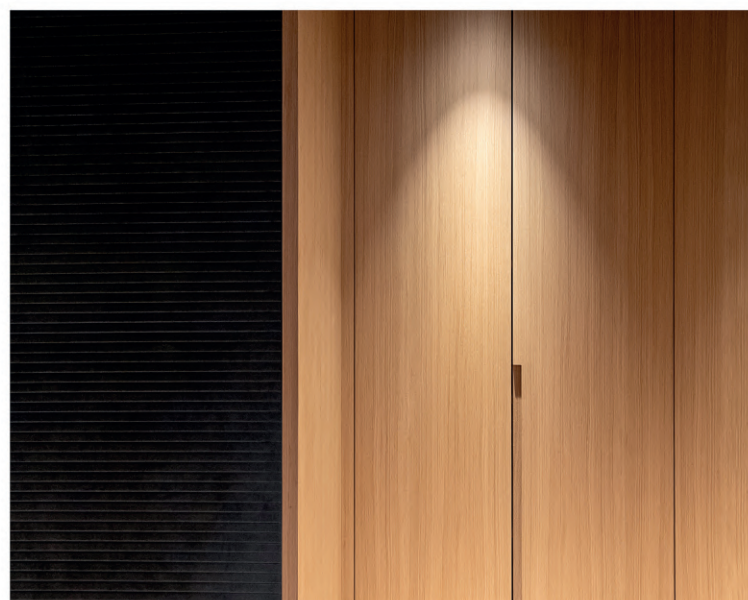
Membres: Mmes Ruth Bär, Claudine Borloz, Stefania La Spada, Marie-Solène Pham, MM. Frédéric Croset, Mathieu Ehinger, Mathieu Quartier, Olivier Raduljica, Fabien Torchio

M. le Président ouvre la discussion générale. La parole n'est pas demandée, la discussion est close.



QR-Code suite du  
PV du 1<sup>er</sup> avril 2026

ARMOIRES & DRESSINGS | PORTES | CUISINES & SALLES DE BAINS



### Nos Ateliers

MONTREUX | BUSSIGNY | GENÈVE

### Nos Showrooms

BUSSIGNY | CRANS-MONTANA



[www.wider-sa.ch](http://www.wider-sa.ch)



# FREDERIQUE CONSTANT GENEVE

*Live your passion*



**CLASSICS**  
Runabout Automatic

**BECAUSE CLASSICS DOES NOT MEAN BASIC**

  
**JEWELLERY PALACE**  
Fine Jewellery & Swiss Watches

AV. CLAUDE-NOBS 2,  
1820 MONTREUX VD

[WWW.JEWELLERYPALACE.CH](http://WWW.JEWELLERYPALACE.CH)